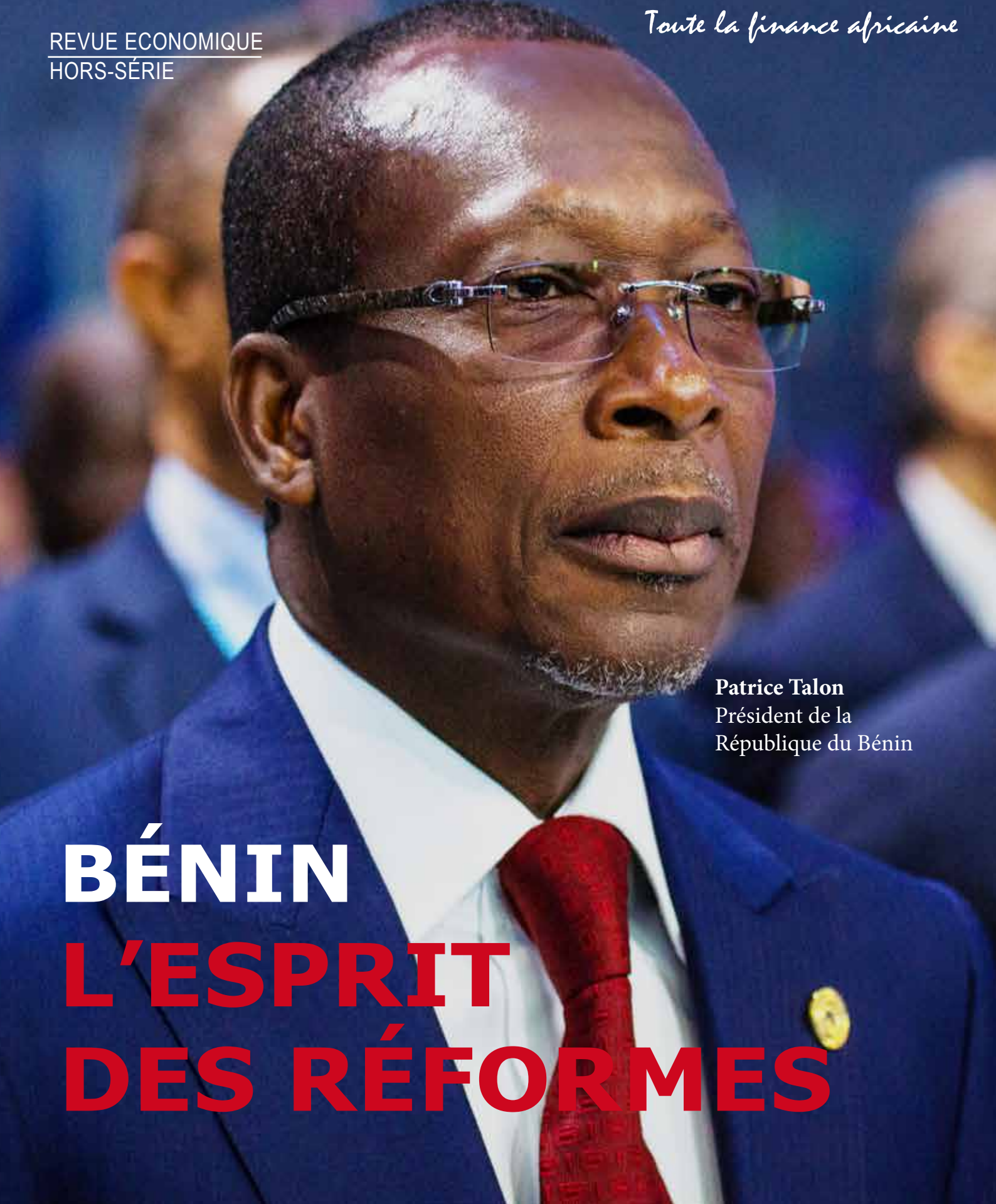


Financial Afrik

REVUE ECONOMIQUE
HORS-SÉRIE

Toute la finance africaine



Patrice Talon
Président de la
République du Bénin

BÉNIN L'ESPRIT DES RÉFORMES

Edito

Toute la Finance Africaine

Avec l'année 2019, Financial Afrik fête ses cinq ans au service exclusif de la finance africaine. Né en septembre 2013 entre Casablanca, Nouakchott et Dakar, le journal saumon célèbre ses cinq ans avec une forte croissance de son audience.

Ainsi, le site web affiche 25 000 visiteurs uniques par jour. En outre, Financial Afrik distribue une newsletter quotidienne à 30 000 abonnés actifs. Les articles publiés sur le site sont relayés sur Facebook (174 000 fans), LinkedIn (12 000 abonnés), Twitter (10 300 followers). La chaîne Youtube compte 5 000 fans et devrait croître très fortement compte tenu des ambitions du journal d'exploiter le multimédia pour mieux informer.

La force de Financial Afrik repose sur une plateforme qui, du Maghreb en Afrique de l'Est, en passant par l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest fédère des milliers de banquiers, assureurs, acteurs de la finance, qui lisent le journal et y publient des contributions intellectuelles ou commerciales.



EDITORIAL



par Adama wade
mail: adama.wade@financialafrik.com

LE NOUVEAU SINGAPOUR

Au terme des réformes stratégiques, le Bénin du président Patrice Talon se positionne comme le nouveau Singapour de l'Afrique. Encensé par l'indice Mo Ibrahim, plébiscité par la Banque Mondiale, le pays revient sur la carte des investisseurs. La notation B+ octroyée le 5 juillet 2018 par Standard & Poor's et reconduite récemment, avec des perspectives positives, consolide le nouveau visage de ce pays si particulier.

A cheval entre le grand Nigeria et l'arrière-pensée de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'ancien Dahomey présente des comptes publics assainis, un faible déficit budgétaire, une inflation de l'ordre de 1%, un service de la dette maîtrisé et l'une des meilleures croissances de la région. Cheville ouvrière de la transformation de la vision présidentielle, le ministère des Finances a réussi le double pari de la maîtrise des dépenses publiques et de la relance de la croissance. Ce n'est donc pas une surprise que la première sortie du Bénin sur le marché international de la dette ait été un succès. L'Eurobond de 500 millions d'euros émis en mars 2019 à un taux de 5,75% a permis de tester la signature de Porto-Novo auprès des investisseurs qualifiés. Reste maintenant à consolider la dynamique enregistrée depuis 2016 en créant plus d'emplois et en éradiquant la pauvreté. A terme, l'objectif de ce pays qui ne compte pas de ressources est de mettre en valeur son potentiel humain, touristique et agricole et son positionnement stratégique. Les choses ne sont pas si simples car réformer au nom de l'intérêt général c'est souvent aller à l'encontre des lobbys et des intérêts privés. La dynamique actuelle du Bénin est certainement le résultat des réformes parfois douloureuses (comme l'opération



La référence au Singapour qui n'est jamais anodine permet de rappeler les propos du regretté Lee Kwan Yew, architecte de ce miracle et adepte du «droit au pain avant droit au vote».

de déguerpissement des trottoirs, des voies de circulation et des terre-pleins centraux,) mais nécessaires. Les projets d'amélioration de mobilité urbaine trouvent leur sens dans un tout qui concerne le quotidien du bényinois lambda. L'extension du réseau d'eau potable et le lancement d'un système de sécurité sociale pertinent (350 000 personnes déjà enrôlées) constituent autant de signes d'un nouveau départ. A coup sûr, la vision du «Bénin révélé» lancée au lendemain de l'arrivée du président Patrice Talon au pouvoir et mise en oeuvre à travers différentes réformes touchant le foncier, la fiscalité et la douane est un pari audacieux comportant des risques d'impopularité. Au final, les lignes bougent en matière de climat des affaires. L'acte de création d'entreprise ramené à trois heures chrono fait partie de ces nouveaux indicateurs qui marquent la naissance du Bénin sur la carte des investisseurs mondiaux. Le nouveau rapport constructif liant l'entrepreneur à l'Etat constitue un contrat de transparence. Bref, les réformes fiscales et foncières entreprises depuis 2017 commencent à donner leurs fruits. Le Bénin attire de plus en plus d'investisseurs. Le pays a tourné définitivement la page du harcèlement et de la non transparence dans l'environnement des affaires. Reste maintenant à trouver le carré magique permettant de conjuguer performances économiques, progrès social, équilibre environnemental et dialogue politique. La référence au Singapour qui n'est jamais anodine permet de rappeler les propos du regretté Lee Kwan Yew, architecte de ce miracle, et adepte du «droit au pain avant droit au vote». A chacun son style, celui de Patrice Talon, résultat de l'histoire du Bénin, devant être évalué un jour à l'aune des transformations structurelles induites. ■

L'ESPRIT DES RÉFORMES



Patrice Talon
Président de la
République du Bénin

POLITIQUE

10-14 COMMENT PATRICE TALON RÉFORME L'ÉTAT DE DROIT ET PROMET LA BONNE GOUVERNANCE DEPUIS TROIS ANS

ECONOMIE

16-18 VERS LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE BÉNINOISE



22-31

INTERVIEW

ROMUALD WADAGNI-MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DES PROGRAMMES DE
DÉNATIONALISATION DU BÉNIN

«LA SIGNATURE
DU BÉNIN EST CRÉDIBLE »

INTERVIEW



SÉVERIN MAXIME QUENUM,
GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION

«LIBÉRER LE
POTENTIEL
DU PAYS»

32-33

CLIMAT DES AFFAIRES

LAURENT GANGBÈS, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE L'APIEX

UN ENVIRONNEMENT
DES AFFAIRES
RÉNOVÉ



34-37



NICOLAS YENOOUSSI-
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
IMPÔTS

UNE FISCALITÉ
À L'ÉCOUTE DU
CONTRIBUABLE

38-39

CHARLES INOUSSA SACCA BOCO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES
DOUANES

LES RÉFORMES
GAGNANTES DE
L'ADMINISTRATION
DES DOUANES



40-41



Toute la finance africaine
Financial Afrik

Directeur général
Dia El Haj Ibrahima,
dia.ibrahima@financialafrik.com

Directeur de publication
Adama Wade
adama.wade@financialafrik.com

Rédacteur en chef
Messanh Ledy, Lomé
nephthali-messanh-ledy@financialafrik.com

Rédaction
Daniel Djaougé, Paris, Lomé, Cotonou
Messanh Ledy, Lomé
Amadou Seck, Nouakchott
Albert Savana, Abidjan
Jean-Mermoz Konandi, Abidjan
Amadjiguène Ndoye, Dakar
Adama Wade, Dakar et Casablanca
Ibrahima Dia, Dakar

Chroniqueurs
Maria Nadolu, Bucarest
Pierre Delval, Paris

Ambassadeur itinérant
Balla Moussa Keita

Représentation Maroc
Ibrahima Thiam

Représentation Togo-Bénin
Daniel Djaougé

Technique
Conception & Réalisation
Diye Sarr
Webmaster
Foulah Baldé

Distribution
Prestalis, France
Sénégal, Mauritanie, Tunisie, Mali, Côte d'Ivoire,
Maroc, Gabon, Bénin, Togo, Brazzaville, Ethiopie
Dossier de presse
2013/99
Impression: Imprimerie Tunis Cathage

FinancialAfrik est édité par l'agence 3MC.com
(Nouakchott) et Intermedia SARL (Dakar)
contacts: redaction@financialafrik.com

CLIMAT DES AFFAIRES



VICTORIN KOUGBLÉNOU-
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANDF

LA GÉNÉRALISATION DU TITRE
FONCIER POUR BIENTÔT

42

INFRASTRUCTURES

ALASSANE SEIDOU-MINISTRE DES
INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

«L'AVIATION CIVILE ET LE TOURISME
COMBINÉS DOIVENT GÉNÉRER 2
MILLIONS DE PASSAGERS PAR AN»



44-45

NUMÉRIQUE



SERGE ADJOVI-DIRECTEUR DE L'AGENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

BÉNIN, PLATEFORME DE SERVICES
NUMÉRIQUES DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST

46-48

JEAN-NOÉ HODONOU-FONDATEUR SLI AFRIKA

UN ENTREPRENEUR BÉNINO-DANOIS
QUI S'AVENTURE DANS LE SECTEUR
DES OBJETS CONNECTÉS



50-51

AGRICULTURE



GASTON COSSI DOSSOUHOUI,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

«NOUS ALLONS VERS
LA RÉVOLUTION VERTE»

52-54

TOURISME

À LA DÉCOUVERTE DU BÉNIN PROFOND



56-58

INCLUSION SOCIALE

DU SOCIAL SOUS L'ÈRE
TALON, UNE AFFAIRE DE
MÉTHODE



60-63

ZOOM



64-65

AU CŒUR DE LA LOTERIE
NATIONALE DU BÉNIN

Bénin

LE NOUVEAU DÉPART

Programme d'Actions du Gouvernement
16 décembre 2016



Au terme des réformes stratégiques, le Bénin présente un nouveau visage. A cheval entre le grand Nigeria et l'hinterland de l'UEMOA, l'ancienne Dahomey compte mettre à profit son attractivité nouvelle pour assurer son envol économique. Pourvu de trouver le bon équilibre entre toutes les composantes du carré magique (l'économie, le social, l'environnemental et le politique). Dans son discours du 21 mai dernier, le président Patrice Talon a réaffirmé sa détermination à bâtir une société dans laquelle «la démocratie sera plus que jamais un réel instrument de développement socioéconomique, où chacun est libre de ses opinions mais responsable de ses actes». C'est tout le sens des réformes en cours.



COMMENT PATRICE TALON RÉFORME L'ÉTAT DE DROIT ET PROMET LA BONNE GOUVERNANCE DEPUIS TROIS ANS

Au Bénin, le train des réformes ne s'arrête et ne dévie pas. Trois ans qu'il est au pouvoir et Patrice Talon remue tout sur son passage. L'une des grandes ambitions de son quinquennat est de "Consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance". Et pour cela, il a mis en place une batterie de réformes audacieuses. En matière de réformes politiques et institutionnelles, à l'exception de deux échecs notables sur la révision de la Constitution, laquelle ne pouvait s'opérer sans un large consensus, Patrice Talon a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué depuis plusieurs années, non sans grincement de dents. Les mécontentements se sont encore faits entendre suite aux dernières réformes politiques opérées avec succès par le gouvernement. Ayant fait l'option du multipartisme intégral à l'avènement de la démocratie en 1990, le Bénin a connu jusqu'ici une floraison de partis politiques (près de 250 selon le ministère de l'intérieur) qui avait commencé à interroger les uns et les autres. Patrice Talon n'a jamais caché sa volonté de réduire le nombre de partis politiques au Bénin. Son ambition a toujours été d'amener les formations à se regrouper en grands ensembles. Ainsi, lorsque en 2018, deux parlementaires acquis à sa cause au sein d'une assemblée nationale qui lui a majoritairement fait allégeance, introduisent la nouvelle charte des partis politiques, la réforme n'eut pas de difficultés à se mettre en place. Désormais, les règles sont telles que les partis politiques, pour exister, doivent remplir des critères contraignants, ce qui les oblige à fusionner. Le chef de l'Etat lui-même a demandé aux nombreux partis qui l'ont soutenu de se regrouper. Deux grandes formations ont vu le jour à l'issue de cette fusion: l'Union progressiste et le Bloc

républicain. De nombreux partis historiques ont dû abandonner leurs privilèges pour adhérer à ces deux grands ensembles. Malgré quelques contestations, les partis d'opposition sont obligés de suivre la même démarche. Pour Patrice Talon, c'est une réussite. Dans un entretien télévisé du jeudi 11 avril 2019, il n'a pas caché sa satisfaction. Pour le président, l'idée est que le paysage politique béninois soit animé par cinq grands partis politiques au maximum. C'est dans ce contexte que les élections législatives du 28 avril 2019 ont été organisées. Pour la première fois dans l'histoire du Bénin, un scrutin législatif n'a mis en compétition que deux partis politiques. Etaient en lice, les deux seuls partis soutenant Patrice Talon : l'Union progressiste et le Bloc républicain. Malgré les nombreux appels, le président de la République a tenu jusqu'au bout, refusant, selon ses propres mots, de faire «un coup d'État institutionnel» au moment où de nombreuses voix l'appelaient à reporter le scrutin afin de permettre aux partis d'opposition d'y prendre part. Les résultats du scrutin, dont le taux de participation était historiquement bas, proclamés, la nouvelle assemblée a été installée le 15 mai 2019. Son nouveau président, Louis Vlavanou, a été élu le lendemain. La recherche de rationalité sous-tendue dans la réforme du système partisan est également à la base de celle de la police et de la gendarmerie nationales. Ces deux entités ont également fusionné pour donner lieu à une force unique de sécurité intérieure : la Police républicaine. Placée sous l'autorité du ministère de l'intérieur, la Police républicaine permet au gouvernement de rationaliser le déploiement des forces de sécurité afin de réaliser une couverture du territoire en vue de renforcer la sécurité des personnes et des biens. L'engagement du



président de la République de renforcer les bases de la démocratie et de l'Etat de droit inclut nécessairement la justice. Et pour cela, de nombreuses initiatives ont été menées. Chaque année depuis 2016, l'Etat recrute et met en formation des dizaines de magistrats, de greffiers et du personnel administratif pour renforcer les tribunaux existant. Les nouvelles recrues sont également destinées aux tribunaux de commerce mis en place

dans la foulée de l'adoption d'une législation sur le partenariat public privé afin de favoriser et de garantir l'investissement privé dans une perspective plus large de l'assainissement et de la sécurisation du climat des affaires. L'assainissement du climat des affaires n'est possible que dans un environnement caractérisé par la bonne gouvernance. Le gouvernement l'a compris et a mis en place les mécanismes qu'il faut. Le renforcement de la proactivité du gouvernement à travers l'investigation et les analyses économiques et financières nécessaires à la mise en oeuvre de son programme l'ont poussé à mettre en place un Bureau d'analyse et d'investigation. Logé à la présidence, cette sorte de gouvernement bis est le bras armé de la mise en place des réformes nécessaires pour la réalisation du programme d'action du gouvernement. Son avènement s'inscrit dans la rationalisation de l'architecture gouvernementale voulue par le chef de l'Etat car elle interagit parfaitement avec les ministères et les agences de mise en oeuvre des projets phares du gouvernement. Ces dernières ont été créées notamment dans les secteurs structurants de l'économie tels que le tourisme, l'économie numérique, l'agriculture, le cadre de vie. L'autre chantier de la promotion de la bonne gouvernance sur lequel le gouvernement a fait des avancées notables est la lutte contre la corruption et l'impunité. La création de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), bien que sa légitimité soit remise en cause par de nombreux observateurs, a permis au Bénin de se doter d'une juridiction spéciale chargée de juger des affaires de malversations et de prévenir le terrorisme. En quelques mois d'activités, cette juridiction a déjà fait parler d'elle de sorte que l'évocation de son nom porte une charge de dissuasion. Il faut préciser qu'une partie considérable des clients de la CRIET sont des acteurs épinglés par les dizaines d'audits commandités par le gouvernement depuis 2016. Les initiatives relatives à la mise en oeuvre d'une administration intelligente (Smart Gouv) qui incluent la dématérialisation des procédures administratives, la mise en place d'une plate-



Louis Vlavanou, nouveau Président de l'Assemblée National du Bénin

forme d'interopérabilité s'inscrivent aussi dans le cadre de la lutte contre la corruption par la réduction des contacts physiques entre usagers de l'administration et fonctionnaires publics.

Mais la principale réforme politique du chef de l'Etat peine à se concrétiser. Si Patrice Talon a affiché son ambition de réviser la constitution, il a déjà échoué par deux fois à réussir cette réforme malgré une méthode apparemment bien huilée. A son arrivée au pouvoir, le président avait mis en place une commission d'une trentaine de personnes pour réfléchir aux réformes à introduire dans la Constitution. Mais les deux tentatives de révision échouent devant le parlement, faute de majorité qualifiée. Au delà des grandes réformes politiques, les trois premières années de la gouvernance Talon sont aussi ponctuées de réformes mineures mais importantes qui assurent la mise en place réelle d'un Etat de droit et de la systématisation des pratiques de bonne gouvernance. Quelques semaines après son arrivée

au pouvoir, le président Talon nomme les douze préfets de départements ainsi que les chefs lieux desdits départements. Inédit depuis l'avènement de la décentralisation en 2003, la décision est applaudie par l'ensemble de la population car elle passe outre les considérations politiques qui ont souvent refroidi les prédécesseurs de Patrice Talon de désigner les nouveaux chefs lieux et leurs responsables. La réduction du nombre de ministères et la suppression des nombreuses structures qualifiées de "budgétivores" permettent de réduire le train de vie de l'Etat et de réduire les dépenses publiques. Le recensement des agents permanents de l'Etat et des hommes en uniformes révèlent quant à eux un vaste réseau de fonctionnaires fictifs. L'annulation des concours frauduleux organisés peu avant son arrivée au pouvoir est saluée à la fois par la population que par les organisations syndicales et celles de la société civile. Le gouvernement est allé loin en confiant désormais

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a permis au Bénin de se doter d'une juridiction spéciale chargée de juger des affaires de malversations et de prévenir le terrorisme.



Patrice Talon accomplissant son devoir citoyen le 28 avril 2019

tout concours de recrutement dans la fonction publique à l'Office du baccalauréat sous l'œil vigilant des organisations syndicales. Réputé pour sa probité et son sérieux, l'Office du baccalauréat a organisé avec succès les premiers concours de recrutement pour le compte de la fonction publique. Si à l'entrée de la fonction publique, le gouvernement a fait le choix de ne recruter que les meilleurs, il a aussi réitéré ce choix pour la nomination des hauts fonctionnaires principalement ceux destinés aux responsabilités dans la chaîne des dépenses publiques. Depuis 2016, un décret institue la création d'un fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques. Désormais, seules peuvent prétendre à nomination aux postes de directeur de l'administration et des finances, directeur de l'informatique à la direction générale du budget, personne responsable des marchés publics, directeur général adjoint du Budget, directeur général adjoint du Trésor et de la Comptabilité publique, directeur du contrôle à la direction nationale de contrôle des marchés publics

et coordonnateur de projet, les personnes inscrites à cet effet au niveau du fichier national d'admission et de nomination des cadres aux emplois des chaînes de la dépense publique. La dématérialisation de l'obtention du visa d'entrée au Bénin, le réaménagement de la carte diplomatique du Bénin, la coordination de la communication gouvernementale par la création d'une direction de la communication gouvernementale logée à la présidence et la suppression des nombreuses cellules de communication dans les ministères et autres agences de l'Etat sont autant de réformes audacieuses qui ont marqué les premières années Talon. Bien que de nombreuses réformes comme l'amendement de la loi organique de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), la réforme de la Haute cour de justice, la création de la Cour des comptes, la dématérialisation des actes et l'informatisation des greffes, juridictions, administration centrale et pénitentiaire restent encore à faire, Patrice Talon a encore deux années à mettre à profit pour intervenir sur tous ces sujets. ■



L'expertise au service de la création de valeurs



Fabien Cohovi HOUNYOVI
Administrateur et Directeur Général

UCA S.A. a pour vision d'être une SGI innovatrice et leader des services financiers dans la zone UEMOA. Pour être une référence sur le marché financier Ouest Africain, elle a développé son métier sur des valeurs de référence telles que le professionnalisme, la résilience, l'humilité et l'innovation. Son équipe de professionnels, jeunes et appuyés par des experts expérimentés sur les places de Londres, de Hongkong, de Tokyo et d'Abidjan lui permet de combler les attentes des émetteurs et des investisseurs.

Nos activités :

Nos offres de services présentent toujours aux clients un avantage comparatif apprécié et différencié. Elles accompagnent les acteurs de tous les secteurs d'activités avec les composantes suivantes :

- Le courtage, la négociation, le placement et la conservation de titres des sociétés cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et ceux issus d'émission par placements privés pour le compte d'investisseurs institutionnels et de particuliers ; nous offrons à cet effet :
 - o La constitution d'un portefeuille orienté client et un taux de rentabilité intéressant ;
 - o La Constitution de portefeuilles clients sur mesure selon les spécifications communiquées (montant, maturité, secteurs...)

- L'accompagnement pour la dématérialisation des titres où la propriété des valeurs mobilières résulte d'une inscription sur les comptes de la société émettrice ;

- Les conseils en investissement adaptés aux besoins financiers des Etats, des collectivités locales, des clients institutionnels, entreprises ou particuliers ;
 - o UCA SA offre un partenariat privilégié avec les Etats dans l'exécution de leur programme d'actions ;
 - o UCA SA aide les Etats à mobiliser les ressources à moindre coût, en tenant compte de leur programme d'actions et de leurs besoins particuliers.
 - o UCA SA conseille les particuliers et les entreprises à faire des investissements à des taux de rendement meilleur ;
 - o UCA SA reste toujours en contact avec ses clients pour mieux orienter leurs investissements ;
 - o UCA SA a aussi opté pour un partenariat privilégié avec les institutions financières et bancaires sous- régionales ;
- L'offre d'ingénierie financière pour des solutions de haut du bilan aux sociétés par la structuration et l'arrangement d'émission de titres, l'introduction en bourse, les levées de fonds, les fusions/acquisitions, la privatisation ou la restructuration ;
- Les recherches et études pour des analyses techniques et fondamentales des actions des sociétés cotées et non cotées en bourse ;
- UCA offre son expertise aux investisseurs et émetteurs sur le marché monétaire et plus précisément sur le marché des titres de créances négociables (TCN) tels que : billets de trésorerie, certificats de dépôts, bons à moyen terme négociables, bons du Trésor ou les OAT (Obligations assimilables du Trésor) ;

o Avec sa technologie de dernière génération et sa salle de marché, elle offre un cadre idéal de négociation et une opportunité d'analyses plus affinées en vue d'une décision d'investissement ou d'émission de titres à bon escient ;

o elle offre la possibilité de sélection d'obligations à partir d'une base de données des obligations cotées sur les marchés secondaires de taille d'émission importante ou non ;

o elle propose également un suivi des portefeuilles dans le cadre des informations financières relatives aux émetteurs ; les publications de presse relatives au secteur et aux émetteurs et les changements de notes émises par les sociétés de rating (Moody's, Fitch et Standard & Poor's) et celles autorisées par le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF), West African Rating Agency (Wara) et Bloomfield Investment Corporation.

UCA- SGI : une vision de leadership et de management au service d'une expérience client unique :

UCA est dirigée par M. Fabien Cohovi HOUNYOVI, Administrateur et Directeur Général, un pur produit accompli de la finance. Cadre de banque, diplômé en Trading et Marché Boursier de l'Institut de Commerce et de Gestion de PARIS, il est doté d'une expérience professionnelle de plus de vingt années en finance au Bénin et en France. Il dispose d'une grande expertise couvrant tous les domaines de la finance, allant de la banque à la bourse et le Trading des produits financiers.

Sa passion pour les activités boursières l'a conduit, avec ses associés, en 2016, à la création et l'obtention de l'agrément de UCA SGI S.A.

Par ces activités, UCA SGI a affirmé sa notoriété sur le marché financier, surtout avec la confiance des émetteurs et investisseurs comme les banques commerciales, les banques régionales, les sociétés d'assurances, les caisses de retraites et les Etats de la zone UEMOA. Cette marque de confiance s'est matérialisée par notre assistance auprès des Etats du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire, récemment par le rôle de co-chef de file, qu'elle a assumé lors de l'émission de l'Emprunt Obligataire par appel public à l'Epargne Trésor Public de Cote d'Ivoire TPCI 6% 2018-2026.

Siège social : Avenue PROCHE, Rue en face de l'Eglise Saint Michel, Lot 202 « D » 001 BP 8690 RB Tél/Fax : (229) 21 31 00 21/61 18 18 00 Email : uca@ucasgi.com Site internet : www.ucasgi.com ; Agrément N° SGI/2017-02, Cotonou-Bénin

VERS LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE BÉNINOISE

Le 6 avril 2016, alors qu'il prêtait serment, Patrice Talon évoquait l'ambition de «révéler le Bénin» à travers son Programme d'actions du gouvernement (PAG) 2016-2021, dévoilé à ses concitoyens quelques mois plus tard, en décembre 2016. L'objectif global était la relance de tous les secteurs clés de l'économie béninoise. Trois ans après l'investiture du président Talon, la vision ne semble pas avoir pris une ride. Au pas de charge, le Président fait bouger les lignes du développement du Bénin, de l'assainissement des finances publiques à une gouvernance éthique, rationnelle et saluée par les institutions de Bretton Woods. La politique d'inspiration libérale qui constitue la trame des réformes a permis d'assainir une bonne partie de l'économie béninoise, longtemps enlisée dans une gouvernance approximative et dénuée de vision. Dans son rapport publié le 5 juillet 2018, l'agence

de notation internationale Standard & Poor's Global (S&P) attribue la note B+ / B au Bénin, le positionnant à l'instar du Sénégal et du Kenya, au premier rang des pays d'Afrique évalués par l'agence américaine, exceptés l'Afrique du Sud et le Maroc. L'agence de notation explique son évaluation par une amélioration notable de la gestion macroéconomique du pays du fait des réformes mises en place par le gouvernement et qui sont destinées à booster la croissance. Des réformes qui démontrent une «approche politique proactive dont l'axe principal est le renforcement de la gouvernance publique», précise l'agence.

Mieux, renchérit Albert Honlonkou, Professeur d'Économie à l'Université d'Abomey-Calavi, «sur le plan macro économique, on a un taux de croissance qui s'accélère. En 2015, il était à 2,1%, il est remonté à 4 % en 2016 et aujourd'hui, il affiche une évolution 6,8%». Ce qui d'après l'économiste, s'explique par



Patrice Talon recevant Christine Lagarde, Directrice Générale du FMI



Vue du Port Autonome de Cotonou

l'effet positif des réformes sectorielles et l'augmentation des investissements. Cette croissance, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées à l'issue de sa mission à Cotonou, en octobre 2018, est «solide grâce à un investissement public élevé, une production et une transformation records du coton, et par la reprise de l'économie nigériane, partenaire important du Bénin». Sous l'effet de l'essor de l'investissement privé et d'une plus forte demande émanant du Nigéria, cette croissance devrait s'accélérer sur la période 2019-2023. Toutes choses rendues possible grâce à la libéralisation de secteurs jusqu'alors dans le giron de l'État, comme le coton, à la flexibilisation du marché du travail, aux mesures fiscales incitatives et aux investissements massifs dans les infrastructures routières, énergétiques et autres. En effet, la production cotonnière ne cesse de s'accroître depuis 2016, passant de 260 000 tonnes à 700 000 tonnes entre 2016 et 2018, avec une ambition d'un million de tonnes pour l'année 2019. Un boom dû aux efforts de libéralisation

de ce secteur qui représente environ 35 % du Produit Intérieur Brut. Au terme d'une nouvelle visite de revue de programmes à Cotonou, le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) pour le Bénin a été dithyrambique au sujet des performances de l'économie nationale. D'après Luc Eyraud, la performance des programmes mis en œuvre est «très satisfaisante». «Tous les indicateurs de performance à la fin du mois de décembre 2018 ont été vérifiés», avait déclaré le haut fonctionnaire international au cours d'une conférence de presse conjointement animée avec le ministre de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni. L'émissaire de l'institution de Bretton Woods a relevé de bonnes surprises à mettre au profit de l'économie béninoise comme le déficit public de l'année prévu pour s'établir à 4,7% du PIB et qui a finalement été de l'ordre de 4%. Cette performance précisément a permis au Bénin de gagner des points au niveau des perspectives de croissance pour l'année 2019. Des prouesses également notées au



La politique libérale adoptée par le président Talon a permis d'assainir une bonne partie de l'économie béninoise, longtemps enlisée par une gouvernance approximative et dénuée de vision.



Récolte de coton

niveau du Port Autonome de Cotonou, poumon de l'économie nationale avec la délégation de gestion confiée en janvier 2018 à la société belge Port of Antwerp International (PAI). Il s'agissait pour le gouvernement de Patrice Talon d'accélérer les activités portuaires et de faire du Port de Cotonou, l'un des ports les plus performants de l'Afrique de l'Ouest. La loi d'octobre 2016 qui encadre les partenariats public/privé sous-tend cette volonté de Patrice Talon de procéder au décollage économique du Bénin. Signe du frémissement des indicateurs, le Bénin est classé en 2018, 151ème dans le classement Doing Business contre la 155ème place en 2017. Un bond de 4 places qui témoigne de la performance des réformes engagées. Le rapport de l'indice Mo Ibrahim pour la bonne gouvernance en Afrique, rendu public le 29 octobre 2018, classe le Bénin à la 13ème place de la gouvernance, sur 54 pays africains avec un score de 58.7 sur 100 pour le niveau global de gouvernance. Ce rang, selon Mo Ibrahim, place le Bénin parmi les pays les mieux gouvernés d'Afrique. Les réformes opérées dans la création d'entreprise sont pour beaucoup dans ces appréciations. De 12% en 2016, le nombre d'entreprises est passé

à une croissance de 15% en 2018 selon Laurent Gangbes, Directeur de l'Agence de promotion des Investissements et des Exportations (Apiex), avec la création de 22.000 entreprises en 2018. Les facteurs incitatifs à l'investissement vont de la révision du code des marchés publics à l'assouplissement du code du travail, surtout à l'encadrement du droit de grève, à la réforme du code foncier, à la mise en place des tribunaux de commerce, à la mise en place des structures de médiation s'agissant de contentieux fiscaux et douaniers, et à l'amélioration du code des investissements pour stimuler les transformations locales. La baisse des impôts sur le revenu, ainsi que la simplification des procédures, viennent également améliorer le climat des affaires au Bénin. Bref, il convient de reconnaître que le «Nouveau Départ» prôné par le Président béninois, Patrice Talon, est bien lancé, avec des résultats macroéconomiques salués par le FMI qu'il faut convertir maintenant en retombées économiques et sociales et en opportunités d'emplois pour la jeunesse béninoise. C'est la principale attente des populations. ■



La production cotonnière est passée de 260 000 tonnes à 700 000 tonnes entre 2016 et 2018, avec une ambition d'un million de tonnes pour l'année 2019.



Avec la SOAGA, fructifiez votre épargne et profitez de taux de rentabilité de 6 % à 9%

Notre Institution

La Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs (SOAGA) est la première Institution Financière, à caractère sous régional, spécialisée dans la gestion d'actifs. Créée sur décision du Conseil des Ministres de l'UEMOA, la SOAGA a été officiellement installée le 18 avril 2003 à Cotonou et bénéficie d'un accord de siège avec la république du Bénin.

Quelle est l'offre produits de la SOAGA ?

La SOAGA à travers ses fonds communs de placement, offre au public des produits d'épargne novateurs et performants à des taux attractifs supérieurs aux produits d'épargne classique. Nos fonds Communs de placement sont sécurisés, rentables et adaptés aux besoins de notre public cible.

• Le FCP SOAGA EPARGNE SERENITE est réputé sans risque avec un objectif de rentabilité minimum visé de 6% sur un horizon de placement recommandé de 02 ans ;

• Le FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE et la SICAV Abdou DIOUF visent une rentabilité de 9% sur une durée de placement recommandée de 05 ans.

Qui peut souscrire à nos fonds? Toute personne physique ou morale qui souhaite :

- Diversifier son épargne pour en obtenir une meilleure rentabilité ;
- Rentabiliser sa trésorerie et assurer la pérennité de sa liquidité ;
- Offrir à ses employés au travers d'un plan d'épargne salarial un capital de départ à la retraite ;

La souscription à nos produits est possible à partir d'un versement minimum de FCFA 10 000 et le client a la latitude de constituer son capital de manière progressive.

Pourquoi souscrire à nos fonds?

- Pour bénéficier d'une rentabilité supérieure au taux de l'épargne traditionnelle à partir d'un investissement minimum de FCFA 10 000 ;
- Pour préparer dès maintenant votre retraite, vos projets et l'avenir de vos enfants ;
- Pour choisir le fond qui correspond le mieux à vos attentes de rentabilité ;
- Pour profiter de la gestion dynamique et professionnelle de nos équipes d'experts ;
- Pour accéder en toute simplicité aux opportunités du marché financier de la zone UEMOA, non accessibles au public ;
- Pour affecter en nantissement de prêt vos parts et financer vos projets personnels ;
- Pour Bénéficier d'une fiscalité allégée, les revenus issus des placements dans les OPC ne sont pas soumis à l'impôt dans la zone UMOA.

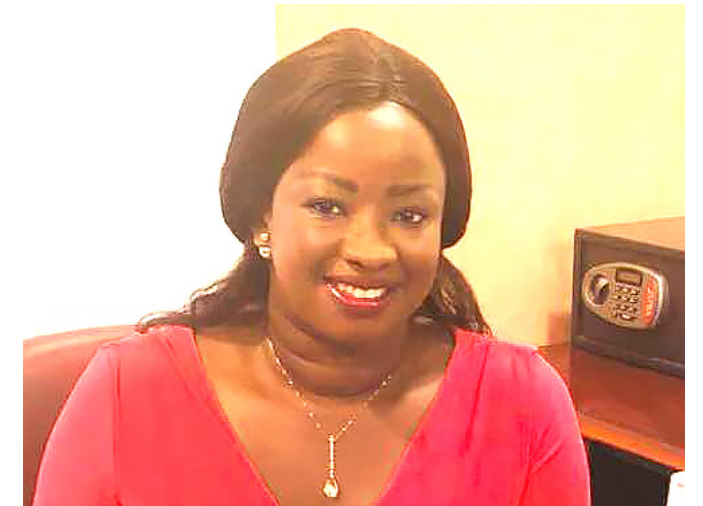
Comment souscrire à l'offre de la SOAGA ?

Les demandes de souscription sont reçues auprès de la SOAGA, de son réseau placeur ou directement sur notre site internet www.soaga.net. La souscription à nos OPC peut se faire par virement bancaire, dépôt d'espèces sur nos comptes, remise de chèque ou par apport de titres. Une équipe de conseillers privés se tient disponible pour répondre à toutes vos préoccupations.

Comment s'effectue les rachats en cas de besoin ?

Vous pouvez à tout moment solliciter un rachat partiel ou total de votre investissement en nous saisissant par courrier ou par email. Le temps maximum de traitement de votre requête est de 72H.

Simulons notre performance pour un investissement de FCFA 1 000 000 sur 05 ans dans le FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE.



Jocelyne GBAH, Responsable Commercial et Marketing

	Allocation d'actifs	Investissement	Rendement	Valeur	Capital + Intérêt
Actions	30%	300 000	15%*	45 000	345 000
Obligations	60%	600 000	6.5%*	39 000	639 000
Liquidités	10%	100 000	6.3%*	6 300	106 300
Rendement global annuel prévisionnel		9.3%	Valeur après 05 années		1 540 742

*les taux de rendement utilisés sont prévisionnels et ne préjugent pas des performances futures

La SOAGA vous ouvre ses portes pour vous faire profiter des meilleurs taux de rentabilité du marché financier de l'UEMOA. La bourse n'est pas l'apanage des personnes aisées, tout le monde peut bénéficier de la rentabilité significative qu'offre le marché financier de l'UEMOA, en investissant dans nos OPCVM SOAGA EPARGNE ACTIVE, SOAGA EPARGNE SERENITE et la SICAV Abdou DIOUF.

Notre actionariat



Nos contacts

SOAGA, 232 Ave Jean Paul II, 08 BP 960 Cotonou Bénin -
Tel : (229) 21 31 88 14 / 15
www.soaga.net - infos@soaga.net - servicesclients@soaga.net



PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME D' ACTIONS DU GOUVERNEMENT 2016-2021

Structure du programme

Le Programme "Bénin Révélé" repose sur 3 grands piliers, eux-mêmes divisés en 7 axes stratégiques, à savoir :

PILIER 1

CONSOLIDER LA
DÉMOCRATIE, L'ÉTAT
DE DROIT ET LA BONNE
GOUVERNANCE

Axe stratégique 1

Renforcement des bases de
la démocratie et de l'État
de droit

Axe stratégique 2

Amélioration de la
gouvernance

PILIER 2

ENGAGER LA
TRANSFORMATION
STRUCTURELLE DE
L'ÉCONOMIE

Axe stratégique 3

Assainissement du cadre
macroéconomique et
maintien de la stabilité

Axe stratégique 4

Amélioration de la
croissance économique

Axe stratégique 5

Amélioration des
performances de
l'éducation

PILIER 3

AMÉLIORER LES
CONDITIONS DE VIE DES
POPULATIONS

Axe stratégique 6

Renforcement des services
sociaux de base et
protection sociale

Axe stratégique 7

Développement équilibré
et durable de l'espace
national

45 PROJETS PHARES

Il s'agit des projets structurants, dont certains seront financés par la mise en place de partenariats publics-privés. Ils sont conduits par des agences placées directement sous la supervision de la Présidence de la République.

95 PROJETS SECTORIELS

Ces projets ont vocation à soutenir les grands volets du programme public-privé dans les différents secteurs visés.

19 RÉFORMES INSTITUTIONNELLES

Ces réformes visent à mettre en place un cadre démocratique plus équilibré et une gouvernance renforcée.



ROMUALD WADAGNI-MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES PROGRAMMES DE DÉNATIONALISATION DU BÉNIN



Pour l'argentier le plus en vue de l'UEMOA, le succès de cette émission internationale est la somme d'un certain nombre de réformes entamées depuis 2016 sous la houlette du président Patrice Talon, et qui ont redonné au pays la crédibilité de sa signature à l'international.

« La signature du Bénin est crédible »

Romuald Wadagni du Bénin se sera illustré par ses réformes libérales à l'anglosaxonne. Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin depuis avril 2016 et président du Conseil des ministres de l'UEMOA, ce quadra a réussi le défi de assainissement des finances publiques et la gestion de la masse salariale suite aux dettes contractées par le régime précédent. En tant que ministre béninois de l'Économie et des Finances, il a réalisé l'emprunt de 260 millions d'euros sur les marchés internationaux - une première pour le pays- et initié des réformes importantes. Du reprofilage de la dette à la reprise de notation internationale du pays, en passant par des réformes profondes de la fiscalité, de la douane et du foncier, il s'agit, loin de tout cosmétisme, de «libérer le potentiel du Bénin». Quand il prend fonction en avril 2016, le pays subissait de plein fouet les effets de la crise économique au Nigéria voisin. En effet, en 2015, le Bénin avait enregistré un taux de croissance économique de 2,1% et un déficit budgétaire de 8,0% du PIB. Pour faire face à la baisse des recettes consécutive aux effets de la crise au Nigeria, le gouvernement béninois a fait prendre en juillet 2016 un collectif budgétaire afin de contenir les dépenses, réallouer les ressources

budgétaires vers les secteurs prioritaires et mettre en exécution des mesures urgentes de relance. Depuis, le pays a renoué avec la croissance et stabilisé ses finances. Cotonou est en passe de gagner le pari d'un développement économique soutenu sur plusieurs années. Le taux de croissance économique s'est en effet affiché à 5,8% en 2017 contre 4,0% en 2016. Pour 2018, il est attendu une croissance de 6,8%. L'émission d'un eurobond de 500 millions d'euros en mars 2019, une première pour le Bénin, illustre bien le nouvel élan de ce pays encore inconnu sur le marché financier international il y a quelques années. A la sortie de cette opération stratégique et complexe, le ministre des Finances, Romuald Wadagni, s'est prêté au jeu des questions-réponses de Financial Afrik. Nous l'avons trouvé tard en fin d'après midi au sein du ministère, entouré de ses collaborateurs, pour la plupart jeunes, diplômés de grandes écoles de commerce, et à l'aise en français et en anglais. Pour l'argentier le plus en vue de l'UEMOA, le succès de cette émission internationale est la somme d'un certain nombre de réformes entamées depuis 2016 sous la houlette du président Patrice Talon, et qui ont redonné au pays la crédibilité de sa signature à l'international.



Cotonou est en passe de gagner le pari d'un développement économique soutenu sur plusieurs années. Le taux de croissance économique s'est en effet affiché à 5,8% en 2017 contre 4,0% en 2016. Pour 2018, il est attendu une croissance de 6,8%.



Le MEF, Romuald Wadagni et le chef de mission FMI, Luc Eyraud

Monsieur le Ministre, comment va l'économie béninoise ?

Pour répondre à votre question, je préfère vous donner les tendances actuelles des indicateurs généralement utilisés pour apprécier une économie, étayées par des éléments factuels. Le premier de ces indicateurs est le taux de croissance de l'économie qui permet d'apprécier le rythme de création de la richesse dans un pays. Pour 2018, le taux de croissance de l'économie s'est affiché à 6,8% contre 2,1% en 2015, avant notre arrivée.

Cette croissance correspond-elle à l'amélioration du pouvoir d'achat des béninois ?

En effet, car la croissance économique qui s'observe depuis 2016 se déroule dans un

contexte de maîtrise des prix. Au Bénin, les prix sont principalement déterminés par la composante alimentaire. Les habitudes de consommation sont orientées principalement vers le maïs, le riz, l'igname et le manioc. Le prix moyen du kg de maïs séché vendu en détail était d'environ 250 FCFA en avril 2016. Il n'était plus que de 205 FCFA en avril 2018. Pour le riz en grain long vendu en détail, d'un prix de 540 FCFA le kg en avril 2016, il se vendait à environ 510 FCFA le kg en avril 2018. L'igname se vendait à environ 500 FCFA le kg en avril 2016 et 560 FCFA en avril 2018. Le manioc se vendait à 145 FCFA le Kg en avril 2018 contre 190 FCFA en avril 2016. Comme vous pouvez-vous en rendre compte, plusieurs prix ont baissé et ceux qui ont augmenté l'ont été dans des proportions raisonnables. C'est ce que les économistes traduisent par un taux d'inflation faible. En 2018

par exemple, il s'est affiché à -0,8% contre un plafond communautaire de 3,0%.

Est-ce que cette forte croissance a pas dégradé les indicateurs des équilibres macroéconomiques comme le déficit budgétaire et le taux d'endettement ?

C'est absolument le contraire qui s'est passé. Au niveau des finances publiques, la trajectoire de consolidation des finances publiques est bien respectée. D'un déficit budgétaire de 8,0% du PIB en 2016, le déficit d'est établi à 4,0% du PIB en 2018, mieux que prévu (4,7% du PIB initialement prévu). Pour cette année, le budget en cours d'exécution table sur un déficit de 2,7% du PIB. Concernant la dette publique, elle s'est affichée à 56% du PIB en 2018, largement contenue dans la norme communautaire de 70%. Les analyses de viabilité des services techniques du FMI et de ceux du Ministère des finances confirment toutes que la dette du Bénin est viable et que ses finances publiques sont soutenables.

Le Bénin a récemment émis son tout premier Eurobond, qui plus est, en euros. Pourquoi une telle opération ? Qu'est-ce qui explique le timing et le choix de la devise européenne ?

En effet, le 19 mars, le Bénin a effectué la première émission obligataire internationale de son histoire. Elle a permis de lever un montant de 500 M€ (328 Mds FCFA) qui serviront à financer les investissements du Programme d'Actions du Gouvernement. Le Bénin est par ailleurs le premier pays d'Afrique de l'histoire à réaliser une émission internationale inaugurale en euros.

Nous avons eu recours à l'Eurobond pour diversifier nos sources de financement, tester la qualité de notre signature internationale et exister en tant qu'émetteur sur les marchés financiers internationaux. Cette opération a permis d'émettre des obligations libellées en Euro.

Quelles ont été les différentes étapes de l'opération ?

L'opération a débuté par une phase importante de collecte d'informations auprès de plusieurs structures étatiques pour la constitution du document légal appelé le prospectus. Une fois ce document validé par les avocats, les banques et la Bourse d'Irlande, une délégation conduite par le Ministre de l'Economie et des Finances a été à la rencontre des investisseurs internationaux en Europe et aux Etats-Unis (Frankfurt, Londres, New-York, Boston) du 12 au 18 mars 2019.

Les réunions ont permis de démontrer aux investisseurs la solidité des fondamentaux du Bénin, la pertinence du Programme d'Actions du Gouvernement et le sérieux des réformes mises en œuvre depuis 2016.

Le 19 mars, la République du Bénin a levé avec succès un eurobond de 500 millions d'euros (328 Milliards CFA), pour une maturité de 7 ans sur le marché International.

La forte demande pour les obligations béninoises s'est traduite par un coupon de 5,75%, bien en-deçà des taux offerts sur le marché régional. Les caractéristiques de l'opération sont les suivantes:

- Valeur : 500 M€ (328 Mds FCFA)
- Maturité de 7 ans
- Coupon de 5.75%, c'est-à-dire à un coût bien en-deçà des taux



Les analyses de viabilité des services techniques du FMI et de ceux du Ministère des finances confirment toutes que la dette du Bénin est viable et que ses finances publiques sont soutenables.

offerts sur le marché régional.

- les remboursements seront répartis sur les 3 dernières années (2024, 2025, 2026) afin d'éviter les pics de refinancement.

Par ailleurs, Le livre d'ordre a atteint un maximum de 1,25 Mds € dans la journée, c'est-à-dire une souscription de plus de 2 fois.

A quoi serviront les fonds tirés de cette opération de manière concrète ?

Les fonds tirés de cette opération seront destinés au financement du Programme d'actions du Gouvernement. Quatre domaines sont concernés : les infrastructures, l'économie numérique, l'électricité et l'amélioration du cadre de vie.

Qu'est-ce qui explique le timing de l'émission en mars 2019 ?

La décision d'accéder aux marchés financiers à cette date est principalement basée sur les conditions de marché qui étaient très favorables. Nous avons déjà envisagé de réaliser cette émission inaugurale en Juillet 2018 après avoir obtenu notre notation financière inaugurale B+ auprès de S&P, avant que les conditions de marché ne se dégradent pour l'ensemble des pays émergents. Dans cette période, nous avons donc financé les investissements d'une autre manière, notamment via des prêts structurés innovants auprès de banques internationales. Cette stratégie nous a permis d'attendre une fenêtre optimale pour accéder au marché international dans des conditions très favorables avec une rapidité d'exécution qui nous permet d'être le premier émetteur d'Afrique Subsaharienne de l'année 2019.

Pourquoi s'agit-il d'une opération historique comme l'ont eu à l'écrire plusieurs médias ?

Le Bénin est le premier pays d'Afrique à effectuer une émission obligataire internationale inaugurale en Euros, une devise qui ne présente aujourd'hui aucun risque de change pour le bilan du gouvernement. Le Bénin est également le premier émetteur d'Afrique subsaharienne à solliciter le marché cette année, faisant donc preuve d'une rapidité d'exécution exceptionnelle qui a permis de saisir une fenêtre de marché favorable.

Vous attendiez vous à un tel engouement des investisseurs ?

Oui, nous nous attendions à une forte demande des investisseurs. En effet, le Bénin avait déjà fait ses preuves auprès de plusieurs investisseurs internationaux via des financements privés en 2018, notamment pour le financement de Reprofilage, Asphaltage et ARCH. En émettant pour la première fois un titre public sur les marchés internationaux, l'enjeu était de faire connaître le Bénin à des nombreux investisseurs de premier plan, ce que nous avons fait lors d'une tournée dans les principales places financières en Europe et aux Etats-Unis. De plus, en étant le premier pays d'Afrique subsaharienne à accéder aux marchés internationaux cette année, nous savions que la demande serait importante.

Pensez-vous revenir sur le marché international de la dette ?

Oui nous souhaitons y revenir à chaque fois qu'il sera opportun pour nous d'y aller. Nous souhaitons établir un lien de long terme avec les investisseurs internationaux afin de démontrer continuellement l'attractivité du Bénin à l'international et bénéficier d'une source additionnelle de



Le 19 mars, la République du Bénin a levé avec succès un eurobond de 500 millions d'euros (328 Milliards CFA), pour une maturité de 7 ans sur le marché International.



Patrice Talon, Romuald Wadagni et Aurelien Agbénonci, Ministre des affaires Etrangères du Bénin

financement pour le secteur public comme pour le secteur privé. Toutefois, la décision de revenir sur les marchés internationaux ne se fera que si les besoins de financement le justifient, en ayant au préalable maximisé le recours aux financements concessionnels et semi-concessionnels et uniquement à des coûts compétitifs.

Qu'est-ce que cela implique pour le Bénin ?

Cette opération implique des responsabilités et des opportunités pour notre pays vis-à-vis des marchés internationaux :

- en terme de responsabilités, nous devons alimenter régulièrement les marchés avec une information financière de qualité ;
- l'opération confère la capacité au Bénin de lever sur une période de deux (2) à trois (3) semaines maximum des fonds sur les marchés

financiers internationaux;

- elle oblige le Bénin à promouvoir ses efforts de réforme en matière de bonne gouvernance auprès des investisseurs à l'étranger. Ceci contribuera à bâtir la valeur de la courbe des taux de notre pays sur les marchés.

Quel risque encours le Bénin pour avoir levé les fonds en Euro ?

Le principal risque que comporte l'émission en Euro est le risque de dévaluation de notre monnaie ou de changement de sa parité avec l'Euro.

Cet eurobond ne creuse-t-il pas le niveau d'endettement du Bénin ?

A fin 2018, le ratio de la dette publique sur le produit intérieur brut était de 56,7%. A fin 2019, le niveau d'endettement devrait diminuer : l'effet conjugué de la croissance économique (prévue à 7,6%), de



Le Bénin est le premier pays d'Afrique à effectuer une émission obligataire internationale inaugurale en Euros, une devise qui ne présente aujourd'hui aucun risque de change pour le bilan du gouvernement.



Signature entre le FIDA et le Bénin de l'accord de financement du Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM)

l'inflation (prévue au-dessus de 2%) et de la réduction du déficit public (budgété en dessous de 3%, soit sous le seuil de convergence de l'UEMOA) doit aboutir à une réduction du ratio de dette sur PIB.

Comment gérez-vous la dette?

La dette est gérée selon les grands principes suivants :

- La diversification des sources de financement pour bénéficier des meilleures opportunités, réduire le risque de financement et augmenter la capacité de financement du Bénin afin de conduire notre programme d'investissement.
- La réduction maximum des coûts de financement tout en allongeant la maturité moyenne de la dette
- Le maintien d'une exposition minimale au risque de change

Le gouvernement est engagé dans une stratégie de diversification des sources de financement,

notamment vers des structures innovantes, afin d'optimiser significativement son coût de financement. Dans cette optique, nous continuons à maximiser les recours aux financements concessionnels (qui représentent 38% de la dette totale) auprès d'institutions multilatérales et bilatérales. Compte-tenu des investissements importants que nous menons à travers le PAG, il nous faut compléter ce financement par d'autres sources semi-concessionnelles comme les prêts structurés de banques internationales couverts par des garanties ou le recours aux agences de crédit export, ainsi que par des emprunts purement commerciaux sur le marché domestique et désormais sur le marché international avec l'Eurobond que nous venons d'émettre. Cette stratégie de diversification permet au Bénin de réduire significativement son coût de financement bien en-deçà des taux observés sur le marché régional, pour des maturités plus longues. Enfin, le recours à des emprunts essentiellement en Francs CFA et en Euros permet au Bénin de

conserver une exposition au risque de change minimale.

Pourquoi un premier Eurobond en Euros et non en dollars comme les autres pays?

Pour deux raisons :

- le coût de financement en euros est actuellement moins élevé qu'en dollars - ce qui nous a permis d'obtenir un coupon à 5.75%
- le FCFA étant en parité fixe avec l'Euro, cela immunise le Bénin contre le risque de change.

En effet, à fin 2018, l'exposition du Bénin au risque de change était déjà faible avec 73% du portefeuille de dette libellés en Francs CFA (53%) ou en Euros (20%). Par ailleurs, la portion restante libellée en devises est entièrement concessionnelle ou quasi-concessionnelle : il s'agit d'emprunts auprès de bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux, sur de très longues maturités avec de faibles taux d'intérêt.

Le Bénin souhaite conserver cet avantage et maintenir une exposition au risque de change minimale. Pour cette raison, il a été décidé d'émettre ce premier Eurobond en Euros et non en U.S. dollars.

Monsieur le Ministre, comment voyez-vous l'avenir ?

Je vois l'avenir avec beaucoup de sérénité. La pente ascendante de la croissance se poursuivra à moyen terme en lien avec les grands chantiers en cours et ceux que nous démarrerons sous peu.

Au niveau des infrastructures et du cadre de vie par exemple, d'importants chantiers impacteront

les indicateurs macroéconomiques et les conditions de vie de nos populations. Au nombre de ces chantiers, nous pouvons citer :

- la poursuite du projet Asphaltage qui a mis en chantier les principales villes du Bénin ;
- la finalisation des travaux routiers en cours dont :
- la traversée de Porto-Novo ;
- la construction du Pont de Togbègamè dans l'Ouémé ;
- la route de Tori-Ouèdo ; etc. ;
- la première phase de la construction de 35 marchés qui débutera en deuxième trimestre de l'année 2019 ;
- la construction du marché de gros d'akassato dont les travaux seront lancés au quatrième trimestre 2019 ;
- la construction de stades (22 au total avant 2021) et de 06 académies sportives, dont 05 régionales pour créer les conditions à l'essor du sport au Bénin ;
- la construction de 54 arènes culturelles dans 54 communes du Bénin ;
- la construction des cités administratives d'Abomey-Calavi et des cités départementales (12 cités) ;
- la construction de 10.000 logements sociaux ; etc.

Dans le secteur agricole, la hausse de la production de coton se poursuivra. L'objectif est d'atteindre une production d'au moins 1 million de tonnes en 2021. De même, les bonnes performances enregistrées sur d'autres produits d'exportation seront maintenues ainsi que la conquête des marchés du Nord. Il faut rappeler que, après la levée (le 03 août 2017) de l'auto-suspension de l'exportation d'ananas, 1023



A fin 2018, le ratio de la dette publique sur le produit intérieur brut était de 56,7%. A fin 2019, le niveau d'endettement devrait diminuer: l'effet conjugué de la croissance économique (prévue à 7,6%), de l'inflation (prévue au-dessus de 2%) et de la réduction du déficit public (budgété en dessous de 3%).



Romuald Wadagni aux Réunions de printemps du FMI à Washington DC

tonnes d'ananas aux normes ont été exportés sur le marché européen au 30 novembre 2018. De même, 147 kg de miel certifié ont été exportés sur le marché de l'UE entre février et septembre 2018. Tout ceci participe de la stratégie de diversification de nos exportations agricoles afin de rendre d'autres filières agricoles aussi performantes que le coton.

Dans le secteur de transformation, parce que nos usines d'égrenage de coton fonctionnent désormais à pleine capacité (elles fonctionnaient à moins de 50% de leur capacité avant 2016), nous avons autorisé l'installation au Bénin d'une nouvelle usine d'égrenage. De même, nous sommes rentrés en partenariat avec la firme japonaise Marubeni pour la transformation du coton béninois en produits textiles. A l'horizon 2021, nous devrons passer d'un taux de

transformation du coton de 20% à un taux de transformation de 50%.

Dans le secteur de l'énergie, la politique d'augmentation des capacités de production nationales sera également maintenue. Nous mettrons en service, en juin 2019, une nouvelle centrale électrique d'une capacité de 120 MW. Un premier générateur pour cette nouvelle centrale est mis en service en mars 2019. Déjà de plus petites centrales ont été réhabilitées à Parakou, Natitingou et Porto-Novo pour une capacité totale de 30 MW. La stratégie du Gouvernement vise à atteindre une capacité de 1400 MW à l'horizon 2035 ; ce qui permettra au Bénin d'être autonome au plan énergétique et même d'avoir un surplus exportable. Dans le secteur de l'économie numérique, le Gouvernement a achevé la



Le prix du billet d'avion sera plafonné par l'Etat. A cet effet, un avion est déjà acquis par le Gouvernement et sera exploité par la compagnie locale Air Taxi Bénin.

première phase du déploiement de l'internet haut débit et très haut débit sur près de 2000 Km à travers 67 communes avec 47 points de présence. Le déploiement sera poursuivi pour la couverture des 77 communes. Par ailleurs, avec un maillage total du territoire en fibre optique et la disponibilité d'une connexion de qualité, la productivité des entreprises s'en ressentira. Dans le domaine du tourisme, après avoir rendu opérationnel le parc de la Pendjari (amélioration de la gestion, introduction des big five : lion, buffle, éléphant, guépard, rhinocéros ; construction de loges et de piste d'atterrissage), le Gouvernement compte à présent promouvoir le tourisme aussi bien local qu'international en direction de ce parc. Ainsi, dans quelques mois, au moins un vol hebdomadaire quittera Cotonou pour le Parc. Le prix du billet d'avion sera plafonné par l'Etat. A cet effet, un avion est déjà acquis par le Gouvernement et sera exploité par la compagnie locale Air Taxi Bénin. Parallèlement, la valorisation des autres sites touristiques (Ouidah, Gannvié, cité souterraine, etc.) se poursuivra. Dans le domaine portuaire, le Port de Cotonou, désormais géré par le Port d'Anvers, poursuivra sa croissance. Ainsi, après avoir dépassé la barre symbolique des 10 millions de tonnes métrique en 2018, les autorités portuaires ont révisé à la hausse leur prévision de trafic pour 2019 qui devrait s'accroître de 13% contre une prévision initiale de +10%.

Cette hausse du trafic est tirée par l'amélioration de la gestion portuaire et par la conquête des pays de l'hinterland. Elle n'est pas le simple fait de la conjoncture au Nigéria comme ce fut le cas il y a quelques

années. En fait, les chiffres des deux pays montrent que la forte corrélation des taux de croissance a commencé à s'affaiblir depuis 2016. Cette tendance se poursuivra en lien avec la diversification de l'économie en cours. Cependant, le Nigéria reste une opportunité pour le Bénin.

Au plan social, le gouvernement a déjà lancé l'enrôlement des bénéficiaires de la phase pilote du projet ARCH pour un effectif de 350.000 personnes. La phase pilote durera entre 6 et 9 mois. La généralisation devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Il faut rappeler que le projet ARCH est un projet social intégré qui vise à offrir un panier de services aux populations les plus vulnérables dont : i) le microcrédit ; ii) l'assurance maladie ; iii) la formation et i) l'assurance retraite.

Enfin, le programme des cantines scolaires se poursuivra. Il permet au Gouvernement de maintenir les enfants à l'école en leur offrant, tous les jours, un repas chaud et équilibré. Par ailleurs, ce programme contribue au développement des localités à la base puisqu'il permet d'augmenter la demande des produits locaux servis dans lesdites cantines.

Comme vous pouvez le remarquer, une véritable dynamique économique est lancée depuis 2016 avec des réformes structurelles qui ne manqueront d'impacter la croissance de l'économie dans les années futures, avec des effets certains sur nos concitoyens. Il en résultera un taux de croissance qui s'affichera à 7,6% en 2019 et qui restera soutenu à moyen terme. ■



Le programme des cantines scolaires se poursuivra. Il permet au Gouvernement de maintenir les enfants à l'école en leur offrant, tous les jours, un repas chaud et équilibré.



SÉVERIN MAXIME QUENUM, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LÉGISLATION

« LIBÉRER LE POTENTIEL DU PAYS »

Pouvez-vous nous expliquer le sens des réformes en cours ?

Les différentes réformes en cours au Bénin de manière générale et qui concernent tous les domaines de la société et de l'économie ont pour but de libérer le potentiel du pays. Le Bénin ne dispose pas de ressources dans son sous-sol. Notre seul atout repose sur l'intelligence et le génie de nos nationaux. Les réformes visent

donc à rendre le pays attractif en encourageant l'investissement et les IDE.

Le département de la Justice est-il au diapason de ces orientations stratégiques ?

En ce qui concerne l'environnement des affaires, domaine qui intéresse vos lecteurs, je citerai en premier lieu la loi sur les PPP, un texte bien réfléchi qui clarifie le cadre du partenariat public-privé. Nous avons mis en place deux tribunaux de commerce. Le projet de construction de la cour d'appel de Porto Novo, en partenariat avec la Banque Mondiale, est bien avancé. Le bâtiment est réceptionné. Par ailleurs, la loi sur la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDC) a été promulguée, ce qui vient conforter l'écosystème financier. De même, le Bénin a aussi adopté le régime juridique de la signature électronique. Appuyant la modernisation de l'administration, la loi sur les sociétés d'Etat qui datait de 1988 a été revue, permettant à ces entités d'évoluer vers un management de type privé. Pour compléter la panoplie des réformes à fort impact sur l'environnement des affaires, je citerai le nouveau régime d'attribution de titres fonciers et des permis d'habiter qui sécurise la propriété privée.

Après quelques mois d'exercice, quelle évaluation faites vous des tribunaux du commerce ?

Au terme de la première année judiciaire, nous avons enregistré un record en termes d'instruction et de conduite des procès. En accédant au pouvoir, en 2016, le président Patrice Talon avait promis d'asseoir un modèle libéral. C'est ce que nous voyons à travers les dispositions

adoptées qui visent une meilleure sécurité juridique pour les citoyens et des garanties inviolables quant à la propriété privée. Nous voulons rendre la justice accessible et crédible et lui donner un visage plus humain dans les prisons par l'adoption des programmes de réinsertion des détenus. Dans ce cadre, une agence a été créée pour gérer la vie en prison avec à la clé un programme de réinsertion. La révision en cours de la loi sur les centres de l'enfance s'inscrit dans cet objectif.

Par le passé, il y avait des tribunaux pour lesquels les déferrements se faisaient à plus de 100 km. Cette donne est entrain de changer grâce à un programme de construction des tribunaux de proximité et de recrutement de 100 jeunes magistrats, officiers de justice et greffiers par an.

Nous avons relevé une série d'interrogations portant sur la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET). Quelle est sa portée et ses objectifs ?

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) est une réponse très forte dans le cadre des réformes. Avant la mise en place de cette cour, nous enregistrons huit dossiers de saisie de drogue par semaine. Aujourd'hui, l'on est tombé à un seul dossier. Le caractère dissuasif du nouvel arsenal juridique est bien là. Le Bénin ne veut pas devenir la plaque tournante de la drogue, des trafics de médicaments et du blanchiment d'argent. Vous conviendrez avec moi que le financement du terrorisme provient le plus souvent des milieux criminels et de l'argent des trafics de toutes sortes. ■



Le président Patrice Talon avait promis d'asseoir un modèle libéral. C'est ce que nous voyons à travers les dispositions adoptées qui visent une meilleure sécurité juridique pour les citoyens et des garanties inviolables quant à la propriété privée.



LAURENT GANGBÈS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APIEX

UN ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES RÉNOVÉ

Pour Laurent Gangbès, directeur général de L'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), la nouvelle approche en ce qui concerne l'accueil des investisseurs, les réformes, notamment du code du travail, et l'adoption prochaine d'un nouveau code des investissements, ont permis d'améliorer profondément l'environnement des affaires au Bénin.

Le Bénin prépare un nouveau code des investissements comportant une batterie d'incitations comme l'exonération totale des droits de douane pour équipements importés pour la transformation locale dans le cadre de la production industrielle et de l'amélioration de la transformation locale. Le nouveau dispositif s'inscrit dans une série de réformes (révision du code des marchés publics, assouplissement du code du Travail, réforme du code foncier, numérisation du cadastre, mise en place de tribunaux de commerce,...) visant à améliorer la transparence de l'environnement des affaires et à sécuriser les investissements, explique Laurent Gangbès, directeur général de l'Agence de promotion des Investissements et des exportations (APIEX), un organe essentiel logé au sein du palais présidentiel.

Concernant le code du travail, paramètre suivi de près par tout investisseur, il convient de souligner une quasi-révolution béninoise en la matière. En effet, il n'y a plus de limitation des contrats à durée déterminée (CDD) pour un employé. De même, les indemnités de licenciement en cas de conflit au tribunal entre employé et employeur ont été plafonnées à 10 mois de salaires. "Ce qui permet aux porteurs de capitaux désireux d'investir dans le pays d'évaluer le risque social dès l'entame de leurs activités".

L'autre disposition législative importante est l'encadrement du droit de grève plafonné à 2 jours par mois et à 10 jours par an. Certains secteurs stratégiques pour le pays (sécurité, justice et santé) sont interdits de grève.

Par le passé, le Bénin était mal noté sur le manque de flexibilité de

son code du travail et l'absence d'une justice transparente. Le pays vient de se doter de 2 tribunaux de commerce et des structures de médiation pour les contentieux fiscaux et douaniers.

Autre nouveauté, l'introduction d'une loi sur le crédit-bail et l'affacturage afin, explique le Directeur général de l'Apiex, d'assouplir les conditions de fonctionnement des entreprises. Ce dispositif sera complété par la mise en place d'une banque des PME destinée à faciliter l'accès des investisseurs et des jeunes entrepreneurs au crédit dans des conditions leur permettant d'assurer une meilleure compétitivité de leur activité.

La révision du code foncier fait aussi partie des nouveautés. Il faut désormais 4 mois pour obtenir son titre foncier. La numérisation du cadastre en cours va couvrir l'ensemble du territoire national afin de sécuriser la propriété foncière.

L'esprit des réformes porte sur la facilitation des affaires et, pour l'Etat, l'efficacité de l'administration et la rationalisation des ressources. La fusion des corps de la Police et de la Gendarmerie en une Police républicaine illustre cette volonté des pouvoirs publics d'harmoniser et de simplifier l'environnement social et économique du pays. Les différentes réformes menées au pas de charge depuis l'arrivée de Patrice Talon au pouvoir ont nettement assoupli les procédures administratives. "Deux heures chrono suffisent pour créer son entreprise auprès du guichet de l'APIEX à Cotonou. Nous enregistrons 2 500 créations d'entreprises par mois environ", poursuit M. Gangbès. Et de préciser: "De manière très simple, pour créer une entreprise dans notre pays, le Bénin, il suffit de se munir



Concernant le code du travail, paramètre suivi de près par tout investisseur, il convient de souligner une quasi-révolution béninoise en la matière. En effet, il n'y a plus de limitation des contrats à durée déterminée (CDD) pour un employé.

de sa pièce d'identité en cours de validité, de son acte de naissance, de sa photo d'identité et de diverses informations liées à son adresse».

L'Etat à travers l'Apiex a mis un dispositif d'accompagnement dans toutes les démarches administratives des entreprises. Ainsi, les frais de constitution d'une entreprise personne physique sont de 10.000 FCfa. Pour une entreprise sociétaire, le coût est de seulement 17.000 FCfa. « Dans la sous-région, nous sommes aujourd'hui les champions en matière de simplification de la création d'entreprise ». En 2018, le guichet unique béninois a ainsi vu la création de 25 566 entreprises, soit une progression de 26% par rapport à 2017. Un record depuis que le dispositif existe. La transition vers un système fiscal déclaratif et la généralisation à tous types d'entreprise de la création en ligne qui sera effective au 2^{ème} semestre 2019 devraient accélérer le phénomène en encourageant d'autres entrepreneurs à faire le choix de la formalisation. Ce d'autant plus que le nouveau dispositif simplifie l'impôt à acquitter par ces entreprises personnes physiques en la limitant à 2% du chiffre d'affaire.

«L'impact des réformes est également visible auprès des grands investisseurs. Ainsi, les entreprises éligibles à un agrément au code des investissements ont créé plus de 200 000

emplois en deux ans. Les secteurs de l'énergie, de la construction, des services et de l'industrie agro-alimentaire sont particulièrement en pointe dans ce renouveau de la création d'emplois dans notre pays portés par l'impact des grands travaux du Programme d'Action du Gouvernement. On peut citer notamment des entreprises étrangères dans le domaine de l'énergie comme Engie Bénin, filiale de Engie (ex- Gaz de France) qui recrute beaucoup ces derniers mois et prévoit la création de 1500 emplois, des entreprises leaders mondiaux dans le domaine de la transformation de la noix de cajou, du karité, de fruits et de maraichages, des leaders mondiaux dans le domaine de l'«out sourcing» et de la relation client, des sociétés de ciments... qui s'installent aujourd'hui au Bénin», insiste le Directeur général de l'Apiex.

Afin de renforcer cette attractivité du Bénin, le pays a pour ambition de porter sa puissance installée à 700 MW dans le domaine de l'énergie avec la construction programmée de 4 centrales électriques et un mixt énergétique permettant d'assurer un accès à l'énergie en quantité, en qualité et à un coût permettant d'assurer une meilleure compétitivité des entreprises industrielles, grandes consommatrices d'énergie. L'ambition affichée est d'atteindre un niveau moyen de coût



Vu des participants au Forum Economique Bénin-Norvège organisé par l'Apiex



Signature de partenariat entre l'Apiex et un investisseur étranger

au Kw de 70 F Cfa. Le premier IPP signé récemment avec un groupe danois (120 MW) l'a montré, tout est possible à condition de procéder aux réformes nécessaires. On le voit bien à la vue des réformes et de leur impact social, le « Singapour de l'Afrique » qu'ambitionne de devenir le Bénin n'est pas un simple slogan. « Depuis 2016, le nombre d'entreprises créées dans notre pays croît de 18% en moyenne chaque année, affirme Laurent Gangbes, conscient que le programme « Bénin révélé » du président Patrice Talon ne sera jugé qu'à l'aune des résultats. « Ce gouvernement à un plan de développement cohérent et ambitieux pour ce pays. La stratégie a été définie. Sa mise en œuvre est extrêmement exigeante et demande de la rigueur, de l'intelligence dans les approches, et de la détermination ». Les processus administratifs liés aux simplifications sont revisités sans tabou, sans dogme avec pour

seul paramètre l'efficacité et in fine l'amélioration globale du climat des affaires. « Par conséquent, il est important que l'administration soit partie prenante des réformes en cours et qu'elle travaille tous les jours à la simplification des procédures et à l'amélioration réelle de l'environnement des affaires », déclare le dirigeant. La suppression de la déclaration d'existence des entreprises nouvellement créées au niveau des centres des impôts et le paiement en ligne des impôts, impossible disait-on il y a quelques mois, effectifs depuis le 1^{er} février, est une illustration de la nouvelle dynamique engagée. Les formalités effectuées dans les centres d'impôts, dont la déclaration d'existence, le sont désormais à l'occasion de la création d'une entreprise auprès du guichet unique de formalisation des entreprises de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEX). ■



La suppression de la déclaration d'existence des entreprises nouvellement créées au niveau des centres des impôts et , le paiement en ligne des impôts impossible disait-on il y a quelques mois effectifs depuis le 1^{er} février est une illustration de la nouvelle dynamique engagée.

UNE FISCALITÉ À L'ÉCOUTE DU CONTRIBUABLE

Téledéclaration, télépaiement, simplification de taxes et encadrement strict des contrôles fiscaux. Tels sont entre autres les chantiers menés par Nicolas YENOUSI, le Directeur Général des Impôts.



NICOLAS YENOUSI DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS

«Nous œuvrons à instaurer un climat de confiance entre l'administration et les contribuables», explique Nicolas YENOUSI, le Directeur Général des Impôts, conscient de la nécessité d'améliorer les relations avec les contribuables partenaires. Une kyrielle d'initiatives sont prises pour restaurer la confiance entre la Direction Générale des Impôts et ses usagers partenaires. C'est ainsi que, dans une approche structurée, un impressionnant agenda de réformes et de refonte de la fiscalité appliquée à l'entreprise est mis en place. Les fruits de ses actions ont porté et conduit, à titre d'illustration, à l'organisation désormais d'une Journée Nationale du Contribuable (JNC) tous les ans pour célébrer et distinguer les meilleurs contributeurs sur la base des ratios impôts sur bénéfice et sur chiffre d'affaires. Dans un pays où l'économie est essentiellement portée par les Petites et Moyennes Entreprises (PME), la réforme fiscale ne peut être complète sans une approche concrète englobant cette catégorie. La mise en place de la Taxe Professionnelle Synthétique (TPS) déclarative, fondée sur le chiffre d'affaires, est en soi une solution pratique pour les auto-entrepreneurs et les petites entreprises de moins

de 50 millions de Franc CFA. Cette taxe est calculée par le biais d'un barème simple et accessible pour les cas de chiffre d'affaires inférieurs à 20 millions. Un taux de 2% est appliqué pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions, avec, depuis le vote de la loi de finances 2019, un minimum de 150 000 FCFA au lieu de 400 000 FCFA. Quant aux PME ayant plus de 50 millions FCFA de chiffre d'affaires, elles bénéficient non seulement d'une exonération de patente la première année, mais aussi de procédures progressivement simplifiées. Les grandes entreprises, elles, se satisfont des instruments modernes mis à leur disposition et peuvent profiter des dispositions dérogatoires prévues dans le code des investissements. Ces différentes réformes ont permis de fidéliser les plus grands pourvoyeurs des caisses de l'Etat mais aussi d'élargir l'assiette fiscale. C'est dans ce cadre que les entreprises voulant passer de l'informel au formel sont exonérées de toute pénalité et bénéficient de l'accompagnement de la Cellule de Services aux Contribuables. De plus, l'administration fiscale s'apprête à lancer un numéro vert au profit de tous les contribuables. «Pour faciliter la relation entre le contribuable et la DGI, nous avons mis en place la télédéclaration adossée à un entrepôt de données», indique Nicolas YENOUSI. Et le Directeur Général des Impôts de préciser que des

Machines Electroniques Certifiées de Facturation (MECeF) sont installées dans les entreprises assujetties à la TVA. Ce projet, développé via un opérateur privé, est financé par le gouvernement dans sa phase pilote. De façon pratique, l'acquisition de la machine est financée par l'entreprise utilisatrice qui obtient, par la suite, un remboursement en crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt est accordé après utilisation effective de la machine par le contribuable.

Par ailleurs, les échanges de données entre la Direction Générale des Impôts (DGI), la Douane et le Budget ont considérablement réduit les fraudes. «Nous avons évolué vers une plateforme unique en 2018», renchérit Nicolas YENOUSI.

Cet élan de modernisation de l'administration fiscale s'accompagne de mesures incitatives en faveur des entreprises qui recrutent de nouveaux salariés. Ainsi, l'impôt dû par l'employeur sur la masse salariale (4% de celle-ci) est supprimé pour la première année d'activité mais aussi pour deux ans concernant les salaires versés au titre du premier emploi du salarié. L'ensemble de ces réformes s'inscrit dans le cadre de la concertation entre les secteurs public et privé. «La DGI s'engage dans un dialogue permanent avec le secteur privé et une plateforme d'amélioration du climat des affaires», a fait savoir le Directeur Général. Les propositions



En exigeant la facture électronique normalisée lors de mes achats, je m'assure que la TVA est reversée dans les caisses de l'État



du secteur privé sont divisées en deux catégories: celles n'ayant pas d'incidence sur le Budget pouvant être examinées sans délai et celles ayant d'incidences financières et nécessitant des ajustements budgétaires. «Nous sommes en permanence à l'écoute du contribuable», réitère le DG des Impôt. Dans ce cadre, la commission des impôts, un organe consultatif créé depuis plusieurs années, peut être saisie par tout contribuable en contentieux sans aucun dépôt de garantie ou caution.■



Ces différentes réformes ont permis d'élargir l'assiette fiscale. C'est dans ce cadre que les entreprises voulant passer de l'informel au formel sont exonérées de toute pénalité.



Célébration des meilleurs contributeurs lors de la Journée Nationale du Contribuable.



CHARLES INOUSSA SACCA BOCO,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

LES RÉFORMES GAGNANTES DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

Dissuasif et source de célérité, le scanning des marchandises et le contrôle non inclusif ont fait leurs preuves dans le dispositif de l'administration des Douanes au Bénin. Pour le lieutenant colonel Charles Inoussa SACCA BOCO, les réformes initiées depuis 2016 sont à l'origine de la dynamique.

En deux ans, les résultats sont spectaculaires grâce notamment à la comptabilité matière de l'ensemble des marchandises et aux réformes institutionnelles et informatiques visant la création d'un Guichet Unique de Commerce Extérieur (GUCE), dont le portail est opérationnel depuis février 2018. Ainsi, environ 75 milliards de Franc CFA additionnels ont

été enregistrés en 2018 par rapport à 2016. Autrefois du ressort de la Sodepi, le programme de vérification des importations est confié à Bénin Control (BC) qui assure la gestion du vrac et fixe une valeur plancher de la liquidation de la marchandise. Les tendances sont là aussi haussières comme elles le sont au niveau des hydrocarbures. Le vaste programme de modernisation, en cours de déploiement, permettra à l'Administration des douanes d'atteindre la pleine maîtrise de la valeur en douane des marchandises importées par la délivrance des Attestations de vérification documentaire (AVD), après une inspection documentaire effectuée par la société Bénin Control SA. De même, le programme de vérification des importations permettra le suivi électronique des véhicules en transit pour lutter contre le détournement desdits véhicules de leur destination déclarée. Quant à la gestion du vrac, elle permet la certification des valeurs et des produits solides, liquides et gazeux, le tracking des marchandises en transit, le scanning des conteneurs et d'autres cargaisons pour plus de célérité dans les procédures d'enlèvement de marchandises et la gestion automatisée des magasins et aires de dédouanement (MAD), des magasins et aires d'exportation (MAE) et des terminaux à conteneurs pour une meilleure prise en charge des marchandises.

Des recettes en hausse

Pays de transit, le Bénin s'est doté de tous les équipements et dispositifs (flashage et traçabilité) permettant de suivre les marchandises débarquées tout au long de son territoire. «Il est désormais

impossible de faire des déversements frauduleux », assure le lieutenant colonel Charles Inoussa SACCA BOCO, directeur général des douanes et droits indirects. Le développement progressif des modules du guichet unique du commerce extérieur couplé à la dématérialisation des procédures ont fait gagner au Bénin 30 points dans le classement Doing Business 2019 de la Banque Mondiale. La mise en œuvre du système d'agrément pour les opérateurs n'ayant pas d'antécédents avec la Douane et les Impôts devrait renforcer la fluidité du transit douanier. La certification ISO version 9001-2015 s'inscrit dans une démarche qualité destinée à réduire les procédures et à faire gagner les opérations commerciales en efficacité. Le Bénin est classé premier de l'UEMOA au sein du corridor. Le lancement du système des Opérateurs Economiques Agréés (OEA) est effectif depuis le 25 janvier 2019. La phase pilote de l'opérationnalisation du programme des Opérateurs Economiques Agréés vient d'être officielle depuis le 14 mai 2019. A la fin 2018, les recettes douanières (estimées à 373 milliards de FCFA) avaient augmenté de 24% par rapport à 2016. A fin avril 2019, les réalisations de recettes de la DGDDI se chiffrent à 135,111 milliards de FCFA pour une prévision de 133,220 milliards de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 101,42%. Ce niveau de réalisation fait apparaître une hausse de recettes de 25,628 milliards de FCFA correspondant à un taux d'accroissement de 23,41% par rapport à fin avril 2018 et, une hausse de recettes de 40,094 milliards de FCFA correspondant à un taux d'accroissement de 42,20% par rapport à la même période de 2017. Ainsi, les réalisations de recettes à fin avril 2019 sont donc bien meilleures à celles de 2018 et 2017. Cette situation, révélatrice des efforts menés, pourrait être attribuée aux effets des différentes réformes mises en œuvre avec le soutien du Gouvernement à travers le cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances. A l'instar de toutes les douanes modernes,

l'Administration des douanes béninoises a entrepris des réformes structurelles et organisationnelles allant dans le sens de l'amélioration des procédures de dédouanement, la célérité, la transparence et surtout la satisfaction de ses clients. Le processus de modernisation a commencé en 2013 avec l'appui du département des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI). Le document de stratégie alors adopté avait pour objectif de renforcer les capacités de la douane dans l'exercice de ses fonctions essentielles, de renforcer l'efficacité de la douane en lui fournissant des outils modernes et performants et d'améliorer la mobilisation des recettes douanières. Cette réforme a non seulement accéléré le processus d'interconnexion entre la Douane et les impôts, mais permet aujourd'hui de démasquer les opérateurs économiques qui font des affaires au niveau de la douane mais échappent au fisc, avec la création d'une taxe dénommée Contribuable Non Connu du Fisc (CNF). A ces dispositifs, s'ajoute une démarche de proximité avec la mise en place de 7 nouveaux postes des douanes et l'érection de trois postes de douanes en recettes pour mieux quadriller le territoire national en vue d'une meilleure mobilisation des ressources au profit du Trésor public. Pour faciliter les démarches des opérateurs économiques, il a été mis en outre un procès verbal simplifié (PVS) en vue de l'informatisation du contentieux douanier et du renforcement du système d'analyse de risque. D'autre part, la mise en place d'un système de management qualité permet au personnel de l'Administration des douanes, à travers des programmes de renforcement des capacités, d'adopter de nouveaux comportements, notamment en matière d'éthique et de morale. Il convient de préciser que l'Administration des douanes béninoises reste la seule à être certifiée ISO parmi toutes les régies financières et la seule parmi toutes les forces militaires et paramilitaires. ■



Le vaste programme de modernisation en cours de déploiement permettra à l'Administration des douanes d'atteindre la pleine maîtrise de la valeur en douane des marchandises importées par la délivrance des Attestations de vérification documentaire (AVD)

LA GÉNÉRALISATION DU TITRE FONCIER POUR BIENTÔT



**VICTORIN KUGBLENOU-
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'ANDF**

L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) travaille sur un ensemble de réformes consécutives à la mise en place d'un nouveau cadre légal. Pour y arriver, le diagnostic de la kyrielle de textes datant de l'époque coloniale fut nécessaire ; ce qui a conduit à un nouveau cadre légal (loi 2013), lequel a consacré une structure unique en matière du foncier. L'ANDF qui fusionne toutes les attributions, agit comme un guichet unique. Avant la réforme, la gestion foncière procédait de façon manuelle, explique Victorin KUGBLENOU, Directeur Général de l'ANDF. Pour avoir été un acteur du secteur privé et connaissant l'importance de la propriété privée dans l'activité économique, le Chef de l'État a décidé de la numérisation de toutes les archives foncières et des titres de propriété existants. Grâce aux réformes, l'enregistrement des titres fonciers

qui nécessitait une dizaine de jours est passé à 24 heures. Avant, il fallait venir à Cotonou pour enregistrer son titre foncier. Aujourd'hui, on peut le faire à travers 14 antennes réparties sur le territoire national. Dans la même dynamique d'alléger l'accès à la terre aux citoyens, il a été envisagé la création des organes tels que le Conseil Consultatif Foncier (CCF) qui donne son avis sur quelques préoccupations du Gouvernement en matière foncière et intervient avant toute expulsion, et le Fonds de Dédommagement Foncier (FDF) qui a pour mission de dédommager les personnes affectées par un projet objet d'expropriation pour cause d'utilité publique, d'assister l'occupant de bonne foi dans le rachat d'immeuble en vue d'éviter son expulsion, d'indemniser la partie lésée d'un titre foncier après une décision de justice. Un des chantiers principaux de l'ANDF est la réalisation du cadastre national en partenariat avec le cabinet Liber Technologies. La matrice cadastrale sera achevée en 2020. Le point d'achèvement est fixé en 2022. D'ores et déjà, 97% de la ville de Cotonou est dans le fichier. Le Bénin peut se targuer d'être l'un des deux pays africains disposant de cadastre. Cet outil est le gage de la sécurisation foncière car, «la base de données cadastrale apporte de la sécurisation pour la population et les affaires ainsi que des garanties solides pour l'environnement des affaires», déclare le Directeur Général de l'ANDF. Dans la même lancée, il poursuit en ces termes: «Avec la modernisation de l'Administration foncière, nous délivrons des titres numérisés non falsifiables en format B5». A terme, le titre de propriété tiendra sur une puce. L'investissement total pour la mise en place de ce vaste programme de dématérialisation de la gestion foncière est de vingt-deux milliards (22 000 000 000) de francs CFA sur la période de 2016 et 2022. ■

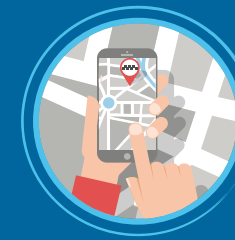


Grâce aux réformes, l'enregistrement des titres fonciers qui nécessitait une dizaine de jours est tombé à 24 heures.

UN SYSTÈME DE TRACKING
SIMPLIFIÉ EN TROIS ÉTAPES



- 1 - INSTALLEZ VOTRE UNITÉ
- 2 - ACCÉDEZ PAR APP MOBILE OU PAR WEB
- 3 - SUIVEZ VOTRE VÉHICULE EN TEMPS RÉEL



LOCALISEZ EN DIRECT VOTRE VÉHICULE

SYSTÈME DE GESTION DE FLOTTE PAR GPS

Notre plateforme est un système multifonctionnel simplifié utilisé pour la géolocalisation de véhicules par GPS. Plus de 15 années de présence sur le marché international ont permis d'élargir la géographie des solutions de la plateforme; aujourd'hui elles sont utilisées dans 130 pays. Les solutions sur la base permettent de rendre les services de géolocalisation de véhicules par GPS efficaces favorables et flexibles. Afin de faciliter le travail avec ce service, nous avons développé l'application mobile pour appareils fonctionnant, sous Android et iOS. Les fonctions de base du système de suivi sont disponibles dans l'application. De plus, vous pouvez obtenir toutes les données nécessaires sur les unités en ligne encore plus simplement.



- **Unité**
- **Accès plateforme**
- **Connectivité**

- ✓ Suivi en temps réel
- ✓ Connectivité solide
- ✓ Rapport détaillé
- ✓ Arrêt de moteur à distance
- ✓ Détection de mouvement marche/arrêt

*Prix pour la première année, puis 60.000 F cfa les années suivantes pour l'accès à la plateforme et la connectivité.

SL 500

99.000 F cfa*

ACCÈS PAR WEB OU PAR APPLICATION MOBILE



UNE INTERFACE DE GESTION SIMPLE

L'Application **IoT Platform** pour smartphone gère le suivi d'un ou plusieurs véhicules simultanément. L'utilisateur peut afficher plusieurs Trackers sur un seul compte.

D'autres fonctions telles que la vidéo surveillance mobile, le contrôle de carburant, poids, température, comptage du nombre de passager... sont proposées sur devis.



FL 700

Notre sonde FL 700 est utilisée dans la télématique des camions, des bus, des machines agricoles, des citernes et également pour les groupes électrogènes.



ALASSANE SEIDOU, MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS.

«L'AVIATION CIVILE ET LE TOURISME COMBINÉS DOIVENT GÉNÉRER 2 MILLIONS DE PASSAGERS PAR AN».

La mise en valeur de la position stratégique du Bénin, voisin immédiat du Nigeria, première puissance économique de la CEDEAO, et port naturel du Niger et du Burkina Faso, passe par un parfait maillage du territoire. Le ministre des Infrastructures et des Transports, Alassane SEIDOU, en fait le point.

Quelles sont les grandes réformes en matière de transport?

Depuis 2016, le Bénin opère des réformes dans tous les secteurs. Celui des Infrastructures et des transports dont j'ai la charge, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Les réformes concernent les transports terrestres, aérien et maritime. Notre réseau routier devrait faciliter la desserte de l'hinterland et même du Nigeria dont une partie des importations transite par le port de Cotonou. Nous accordons une attention particulière aux corridors. La réhabilitation de la route inter-États numéro deux, sur 170km, et la route nationale numéro 3, entrent dans la volonté de faciliter la fluidité des échanges. Il en est de même des routes intercommunales indispensables pour l'acheminement de la production agricole. Nous comptons réfectionner 11 000 km de pistes rurales. A ce jour, nous en avons déjà réfectionné 7000 km. Pour accroître les investissements sur les corridors, il est créé une société des infrastructures routières du Bénin (SIRB), chargée de la gestion des postes de péage et pesage. Cette réforme a permis d'améliorer de façon notable les recettes réalisées au niveau de ces postes.

Comment vont évoluer vos Infrastructures aéroportuaires à moyen terme ?

Nous devons le dire, l'aéroport international de Cotonou est de faible capacité. Un nouvel aéroport devrait voir le jour sur un domaine de 3 000 hectares à Glo-Djigbé. Des études sont en cours. La libération de l'emprise du projet est très avancée. Une entité chinoise accompagnée d'EximBank China est en charge de la réalisation de l'ouvrage situé à 40 km du centre de Cotonou. L'investissement global prévu pour ce nouvel aéroport est de 500 milliards de Franc CFA. Mais bien avant la livraison de ce chantier, nous avons procédé à des réformes profondes pour plus de fluidité en ce qui concerne le transit des personnes et des biens à l'aéroport de Cotonou. Nous avons créé la Société des Aéroports du Bénin pour centraliser la conduite de ces réformes et en faciliter le suivi. L'aéroport de Cotonou dans son état actuel ne dispose que d'une seule piste, sans possibilité d'extension. Or, le trafic qui a dépassé 500 000 passagers par an et une croissance attendue de 10% dans les années à venir, rend le projet de nouvel aéroport indispensable. L'aviation civile et le tourisme combinés doivent générer 2 millions de passagers par an. En attendant, je me réjouis du succès de notre partenariat avec Rwandair qui a fait de l'aéroport de Cotonou son hub Ouest-africain.

Quid du Port de Cotonou et de votre politique portuaire en général ?

Face à la concurrence portuaire très forte dans le Golfe de Guinée, le Port de Cotonou se devait de réagir pour maintenir son avantage naturel et suivre les tendances mondiales à la construction des navires de forte capacité. Aussi, le port passera d'un tirant d'eau de 13 m à 15 m. Grâce à la gestion par le Port d'Anvers et à l'implication positive des autres partenaires (Bolloré, Maersk, APM et Sobemap), le trafic s'est considérablement amélioré. Le cap des 10 millions de conteneurs par an est dépassé. Le port de Cotonou est entrain de consolider sa vocation régionale. Actuellement, 80% des marchandises qui y sont débarquées vont vers le Nigeria et le Niger. L'objectif est de desservir plus de pays. La politique du transport du Bénin comprend aussi un projet de transport fluvio-lagunaire à fort impact social et touristique.

Quid de vos projections dans le domaine ferroviaire ?

Nous sommes convaincus que le rail est indispensable pour le développement et l'intégration régionale. Nous accordons une attention particulière à la boucle ferroviaire et, notamment, à l'axe Bénin -Niger. Fort d'un investissement de 3 300 milliards de FCFA, ce projet intégrateur a été défendu par l'UEMOA à la conférence Chine-Afrique. Nous espérons un démarrage imminent avec des partenaires chinois.■



La réhabilitation de la route inter-États numéro deux, sur 170km, et la route nationale numéro 3, entrent dans la volonté de faciliter la fluidité des échanges. Il en est de même des routes intercommunales indispensables pour l'acheminement de la production agricole. Nous comptons réfectionner 11 mille km de pistes rurales. A ce jour, nous en avons déjà réfectionné 7000 km.

BÉNIN, PLATEFORME DE SERVICES NUMÉRIQUES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SERGE ADJOVI,
DIRECTEUR DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU NUMÉRIQUE



La protection des données à caractère personnel, le e-commerce, la confiance numérique et la cybersécurité occupent d'importants volets dans ce texte à la fois technique et juridique.

Pour Serge ADJOVI, Directeur de l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), la réhabilitation et l'extension de 2000 km de fibre optique fait partie d'un ensemble de projets devant faire du Bénin une véritable plateforme de services numériques de l'Afrique de l'Ouest.

La vague de réformes que connaît le Bénin dans tous les secteurs concerne aussi le domaine du numérique, «siège de l'économie du futur», de l'avis de Serge ADJOVI, Directeur de l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), en charge de la qualité des infrastructures et de l'accessibilité de l'internet à tous les béninois, des centres urbains et du monde rural. L'ingénieur des télécoms est

persuadé que le Bénin peut, d'ici 2020, intégrer le top ten des pays africains leaders en matière de services numériques.

L'ADN, en charge de l'exécution des orientations stratégiques du Conseil du numérique, a pour rôle de mettre le numérique au centre du Programme d'action du gouvernement (PAG).

L'ensemble des réformes à ce niveau est piloté par un Conseil du Numérique présidé par le chef de l'État et comprenant des compétences nationales et même internationales. Cette instance chapeaute l'ADN et toutes les agences qui touchent au domaine du numérique.

Six projets phares figurent au programme du Conseil du numérique dans le cadre des réformes appliquées grâce au Code du Numérique comprenant près de 650 articles. Issu des recommandations

de l'atelier Ennov pour la définition de la stratégie du secteur en 2016, le document a été promulgué par le président de la République sur avis du conseil constitutionnel. La protection des données à caractère personnel, le e-commerce, la confiance numérique et la cybersécurité occupent d'importants volets dans ce texte à la fois technique et juridique.

Également parmi les grands projets phares, la Smart Gouv, épine dorsale de la modernisation de l'administration et de la transformation de la relation entre l'administré et l'administrateur. Ce volet concerne de près une autre agence, l'ASSI (Agence des Services et Systèmes d'Information), en charge du schéma numérique du gouvernement.

En outre, l'accent est mis sur le renforcement du réseau 4G avec un investissement de 80 millions de



Sur un autre plan, la fiscalité du secteur a aussi évolué. Ainsi, la taxation des opérateurs à raison de 10% de leur chiffre d'affaires a amélioré les recettes de l'État et rendu le secteur des télécoms attractif pour les investisseurs.



Photo de famille à l'occasion de la semaine du numérique

dollars pour la réhabilitation de 2000 km de fibre optique. Les opérateurs et les fournisseurs de services à haut débit peuvent ainsi proposer à leurs clients des services de qualité. Le Bénin sera en mesure de fournir de la bande passante à certains pays enclavés grâce à un projet de densification à haut débit. Une ligne de plus de 1000 km de fibre optique le long de la frontière avec le Togo devra relier l'ensemble des communes du Bénin. Parallèlement, le réseau TNT est mis en place avec des relais sur 9 sites permettant une diffusion sur l'ensemble du territoire national.

L'autre chantier de réformes porte sur la restructuration en cours du pôle public avec la liquidation de trois compagnies étatiques (Libercom Bénin, Glo Mobile Telecom et BBCom) et l'avènement de nouvelles technologies et de nouveaux services. Au terme de la restructuration, deux opérateurs (Moov et MTN) se partagent le marché. L'État, qui s'est désengagé en tant qu'acteur, tout en investissant pleinement son statut d'arbitre, jouera un plus grand rôle dans la régulation et l'orientation stratégique de ce secteur clé pour le développement économique.

Les défis ne manquent pas. La dynamique des réformes a, en l'espace d'un an, conduit à l'effondrement des prix de la voix et de la data de l'ordre de 50%, en dessous des seuils qui mettaient la rentabilité des opérateurs en difficulté. «Or, le but des réformes, explique Serge ADJOVI, c'était non seulement de rendre les services accessibles aux citoyens mais aussi de développer le secteur, en permettant aux opérateurs d'étendre leurs réseaux et de développer de nouveaux services».

Bref, le Bénin Numérique repose sur un équilibre dynamique entre l'accessibilité des services et la

présence des acteurs capables de couvrir tout le territoire et de supporter les efforts d'investissements rendus nécessaires par les innovations rapides caractérisant les télécoms. L'augmentation du trafic des données rend nécessaire l'investissement continu sur les réseaux GSM.

Pour concilier les deux objectifs, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste (ARCEP) a, sous les instructions de l'État, mis de l'ordre dans la guerre des prix entre les opérateurs. En dépit de ce suivi de l'ARCEP et du relèvement des prix intervenus en 2018, le Bénin aligne encore les tarifs les plus bas de la sous région en matière de communication data. A terme, l'objectif est d'instaurer un écosystème innovant, attractif et permettant de développer des services compétitifs.

Sur un autre plan, la fiscalité du secteur a aussi évolué. Ainsi, la taxation des opérateurs à raison de 10% de leur chiffre d'affaires a amélioré les recettes de l'État et rendu le secteur des télécoms attractif pour les investisseurs. Grâce au renouveau numérique, le Bénin peut désormais relier ses centres de recherche et ses universités. Ces lieux de connaissance sont depuis début janvier 2019 raccordés à leurs homologues africains à travers le Réseau d'Éducation et de recherche de l'Afrique de l'ouest et du centre (Wacren). Les Universités du Bénin peuvent ainsi bénéficier d'une connexion à haut débit et entrer en relation avec les autres universités de la sous région à travers le réseau Africaconnect 2.

Au terme des réformes et du déploiement des réseaux et des services, le Bénin envisage plus que jamais de devenir une plateforme de services numériques en Afrique de l'Ouest. ■



Au terme des réformes et du déploiement des réseaux et des services, le Bénin envisage plus que jamais de devenir une plateforme de services numériques en Afrique de l'Ouest.



HYDROMATISME Sarl

FABRICATION ET REPARATION DE FLEXIBLES HYDRAULIQUES

- * Fabrication de flexibles hydrauliques sur mesure avec raccord
- * Diagnostique et maintenance des machines industrielles
- * Maintenance préventive et corrective
- * Dépannage et réparation des machines hydrauliques des engins mobiles et stationnaires (pompes, moteurs hydrauliques, vérins distributeurs, etc)
- * Vente de composants, huiles hydrauliques et divers
- * Conception des systèmes hydrauliques et pneumatiques selon cahier des charges clients (mode projet)
- * Assistance technique à distance



C/ 2206 kouhounou

02 BP 797 COTONOU

Tél: +229 96 69 12 77 - 66 51 59 67

E-mail: contact@hydromatisme.com

www.hydromatisme.com

JEAN-NOÉ HODONOU, UN ENTREPRENEUR BÉNINO-DANOIS QUI S'AVENTURE DANS LE SECTEUR DES OBJETS CONNECTÉS



Il est né et a grandi au Danemark, terre d'origine de sa mère. Bien qu'ayant fait ses premières expériences d'entrepreneur dans ce pays Scandinave, Jean-Noé Hodonou reste pourtant attaché au Bénin, terre de naissance de son père. Il n'a cessé d'investir dans le pays depuis quelques années et a fini par s'y installer définitivement depuis un an. Avec sa nouvelle entreprise SLI Afrika (Smart Log IoT Afrika) spécialisé dans le tracking, il ambitionne d'apporter de nouvelles solutions aux entreprises locales et à celles de la sous-région. [Portrait d'un homme qui ne jure que par l'entreprise.]

«L'esprit d'entreprendre»

Sa trajectoire tranche avec celle de nombreux jeunes Béninois qui, depuis l'arrivée au pouvoir du Président Patrice Talon, ont accepté de rentrer de l'Occident pour occuper des postes dans les nombreuses agences du gouvernement. Jean-Noé Hodonou, lui, est rentré pour créer son propre business. Pour ce jeune patron, né à Copenhague d'un père commerçant et d'une mère comptable, l'entrepreneuriat a toujours été une évidence. Après ses études académiques au Danemark, il s'est doté d'autres compétences dans la perspective de pouvoir explorer divers domaines. «J'ai fait beaucoup de formations», assure-t-il. Ces dernières lui permettent de swinger de boulots en boulots pendant quelques années.

C'est dès 2010 qu'il se lance dans l'entrepreneuriat en commençant à distribuer au Danemark des vêtements de marques françaises. «Je voulais exploiter mon côté francophone», confie celui qui a étudié à l'école française de Copenhague. Jean-Noé Hodonou avait flairé le filon en remarquant que certaines marques françaises qui étaient populaires dans l'Hexagone étaient absentes au Danemark. Cinq ans plus tard, le voilà du côté du Bénin où il lance une compagnie de transports en commun. La compagnie VAT (Ville Afrique Transport) assurait la liaison entre le sud (Cotonou) et le Nord du pays (Natitingou), une route commerciale longue de 535 kilomètres, desservie par plusieurs autres compagnies de transports en communs et de marchandises. Du textile aux transports en commun,

rien n'arrête ce trentenaire. Pourtant cette aventure ne durera que le temps d'une année. Absent du territoire pour gérer son activité, il est victime d'abus de confiance. La compagnie sera forcée d'arrêter ses activités en 2016. Cette même année, retour en entreprise pour Jean-Noé Hodonou qui n'a pas eu du mal à trouver du travail chez NextM2M, une entreprise spécialisée dans la connectivité de machine à machine d'où le «M2M» et dans l'Internet des objets.

« Le grand bond »

De retour en entreprise en tant que salarié, sa nouvelle idée est déjà sur les rails quelques mois plus tard. En 2017, depuis le Danemark, Jean-Noé Hodonou crée SLI Afrika pour investir au Bénin, dans le secteur de la connectivité de machine à machine et de l'Internet des objets. Au bout d'un an de gestion à distance ponctué par plusieurs descentes au pays, il décide de s'installer définitivement à Cotonou en mai 2018. Une année après le retour, l'entrepreneur est encore loin d'atteindre tous ses objectifs mais il continue de rester optimiste. Selon lui, le «potentiel [du secteur] est grand». Au-delà du storytelling, le secteur semble réellement porteur pour le propriétaire de SLI Afrika. Malgré la concurrence qui ne manque pas, il couvre outre le Bénin, les pays voisins comme le Nigeria, le Togo, le Ghana... Aujourd'hui, SLI Afrika emploie sept salariés à temps plein et ambitionne clairement de populariser ses solutions à la majorité des entreprises béninoises et de conquérir la sous-région. Dans son catalogue, l'entreprise offre diverses solutions, principalement la gestion de flotte de véhicules, les solutions de tracking et de monitoring, y compris des dispositifs de localisation GPS, faisant également partie du corps de métier de l'entreprise. A cela, il faut ajouter des solutions personnalisées

(comme la vidéo sur IP) à partir du «produit de base» qui est le tracking. Passionné, l'entrepreneur veut aussi participer à un changement. «En Europe aux USA et en Asie, ces solutions sont adoptées à 80%. Au Bénin et dans la plupart des pays d'Afrique, on est encore au début. Notre ambition est aussi de créer un impact au niveau du développement de ce secteur», explique ce passionné de lecture et de sport, adepte de fitness et pratiquant de tennis.

«Ma place est ici»

Du Danemark au Bénin, il expérimente la différence des environnements et se doit de s'adapter à la complexité du monde des affaires au Bénin. A propos du climat des affaires et des opportunités, le jeune entrepreneur est optimiste, voire rassuré: «Le climat est plutôt confortable». De son expérience, il délivre une recette pour exister dans un contexte comme celui du Bénin: «Il faut couvrir un besoin sinon tu as du mal à exister». Pour aller loin, il sait aussi s'adapter et «être patient». Il sait aussi que les standards du Danemark ne sont pas encore ceux du Bénin. Pour s'en sortir, il mise d'abord sur les partenariats. «Avec tous nos partenaires, nous faisons du gagnant-gagnant», confie celui qui se définit lui-même comme «ouvert et à l'écoute de [ses] employés». Connaissant son parcours, il était évident de lui demander combien de temps lui restait-il encore avant de passer à autre chose; retourner au Danemark, par exemple. A cette interrogation, il répond avec enthousiasme «je pense avoir trouvé ma place ici». Voilà qui a le mérite d'être clair pour l'homme qui détient encore le capital de SLI Afrika à 100%, et ambitionne d'en faire le «fournisseur principal de plateforme pour monitoring et tracking ainsi que d'équipements adéquats pour le Bénin et la sous-région », dans les cinq prochaines années.■



Au bout d'une année d'expériences, l'entrepreneur est encore loin d'atteindre tous ses objectifs mais il continue de rester optimiste.



**GASTON COSSI DOSSOUHOU,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE**

«NOUS ALLONS VERS LA RÉVOLUTION VERTE»

L'Agriculture emploie 65% de la population béninoise et pèse l'équivalent de 25% du PIB. C'est dire que toute stratégie de développement passe par ce secteur capital. Pour le ministre béninois de l'Agriculture, Gaston Cossi DOSSOUHOU, les réformes en cours préparent la révolution verte.

Monsieur le ministre, quelles sont les idées clés qui inspirent la politique agricole du Bénin ?

Pour un secteur qui occupe 65% de la population active, il s'agit avant tout de donner un statut à l'agriculteur. Dans le fond, notre vision repose sur la diversification à la dimension des potentialités du pays. Les cultures de l'ananas, de l'anacarde, la collecte et la transformation du karité viennent diversifier nos exportations tandis que les céréales et les cultures maraîchères, les racines et tubercules sont encouragées pour réduire les importations alimentaires. L'accent est aussi mis sur l'aquaculture pour couvrir des besoins annuels évalués à 75 000 tonnes de poissons. L'élevage des animaux à cycle court viendra suppléer aux besoins en lait et viande.

Comment cette vision se traduit-elle dans la pratique ?

Nous conduisons notre politique de régionalisation de l'Agriculture en combinant l'approche territoire avec l'approche filière. Dans ce cadre, 7 pôles administrés par l'Agence Territoriale de développement Agricole (ATDA) ont été identifiés. Des études de faisabilité complètes ont été menées sur les filières phares, ce qui a permis de cerner les potentialités des différents pôles et de faire des projections précises. Par exemple, sur le cajou, nous passerons de 110

000 tonnes par an en 2016 à 140 000 tonnes en 2017 puis 300 000 tonnes en 2021.

En tout, nous avons 250 000 hectares d'anciens vergers à mettre aux normes sous la supervision de 250 brigades équipées. Il ne s'agit pas, dans notre vision, de seulement augmenter les surfaces cultivées mais aussi d'améliorer les rendements. Nous passerons de 3 kg par plant à 6 puis à 10 kg/plant par an. Le deuxième volet prévoit des plantations nouvelles avec des plants greffés. L'ambition à ce niveau est de planter 60 000 hectares d'ici 2021.

Quid des autres cultures ?

J' en viens. Sur la deuxième spéculation, l'ananas, nous accompagnons 11 grands exportateurs. Nous projetons de passer de 300 000 à 600 000 tonnes par an. Les choses bougent. En 2018, nous avons franchi le cap des 400 000 tonnes. Des efforts sont mis sur la réduction des cycles de production grâce à l'encadrement par des brigades spécialisées et l'adoption d'innovations technologiques. Nous encourageons les industriels à venir investir dans cette filière porteuse. La troisième spéculation à haute valeur ajoutée porte sur la culture maraîchère et notamment la tomate, le piment et les légumes. Dans ce cadre, nous développons un programme de 17 milliards de FCFA avec le FIDA pour développer l'agriculture peu gourmande en sol et en eau.

La maîtrise des techniques agricoles et le respect du calendrier des cultures sont essentiels pour l'augmentation des rendements. En mettant les engrais en place

au plus tard en mars, on réussit à produire plus de 400 000 tonnes supplémentaires de coton. Nous sommes passés exactement de 240 000 tonnes en 2015 à 452 000 tonnes en 2016, 597 000 tonnes en 2017 et à 700 000 tonnes en 2018. Cette forte production fait que nos capacités d'égrenage ont été dépassées. Parmi les constats tirés, nous nous sommes convenus que nos pistes agricoles doivent être retravaillées plus tôt et que la campagne d'égrenage doit démarrer dès le mois de novembre.

Quid de la transformation du coton égrené ?

C'est à ce niveau qu'il y a un immense gisement de croissance. A peine 3% du coton égrené est transformé. L'un de nos projets porte justement sur le renouvellement des équipements nécessaires à la fabrication des vêtements. En attendant, il est essentiel de maintenir la confiance à tous les niveaux de la chaîne de production. Les paysans constituent un maillon essentiel qu'il convient d'accompagner en mettant à leur disposition des semences à temps et en veillant à ce que les paiements ne souffrent pas de retard. L'adoption du paiement décadère est en soi une importante avancée. En 2017, quelque 92 milliards de FCFA ont été payés aux paysans. Sur l'année 2018, nous allons atteindre le pic historique de 120 milliards Franc CFA. D'un autre côté, tout l'écosystème est positivement impacté. Les crédits contractés auprès des banques et structures financières ont été récupérés à plus de 99,9%.

Encore une fois, le déclic est parti de la logique d'intensification des rendements et de la démarche



Nous conduisons notre politique de régionalisation de l'Agriculture en combinant l'approche territoire avec l'approche filière. Dans ce cadre, 7 pôles administrés par l'Agence Territoriale de développement Agricole (ATDA) ont été identifiés.

qualité. Nous sommes ainsi passés de 800 à 1200 kg à l'hectare en 2017 et nous gagnerons le pari de 1400 à 1500 kg/ha en 2019.

Comment le Bénin compte-t-il faire pour répondre à ses besoins de consommation en lait et viande ?

Nous comptons 2 millions de têtes de bovins, 2 millions de caprins et 4 millions de volaille. Notre objectif est d'appuyer l'élevage à cycle court. L'Etat s'est engagé à couvrir la vaccination afin de sécuriser le patrimoine des éleveurs. La volaille apportera l'essentiel de la viande à la population. La peste porcine et la peste des petits ruminants sont contrôlées. Sur

l'élevage bovin, l'ambition est d'encourager l'élevage des races Azawak, permettant de passer de 1 à 2 litres par jour à 4 litres. Nous avons l'ambition de transformer et de développer le fromage peul du Bénin. Par voie d'insémination artificielle, la production par tête de vache passe à plus de 15l/jour. Mon département travaille main dans la main avec les acteurs de ce sous-secteur pour sédentariser les élevages contre le mode divagant pratiqué actuellement. Sur l'aquaculture, devenue indispensable avec la réduction des ressources halieutiques, nous avons formé 3 500 pisciculteurs. L'élevage du tilapia est encouragé car présentant un rendement élevé. ■



En mettant les engrais en place au plus tard en mars, on réussit à produire plus de 400 000 tonnes supplémentaires de coton. Nous sommes passés exactement de 240 000 tonnes en 2015 à 452 000 tonnes en 2016, 597 000 tonnes en 2017 et à 700 000 tonnes en 2018.

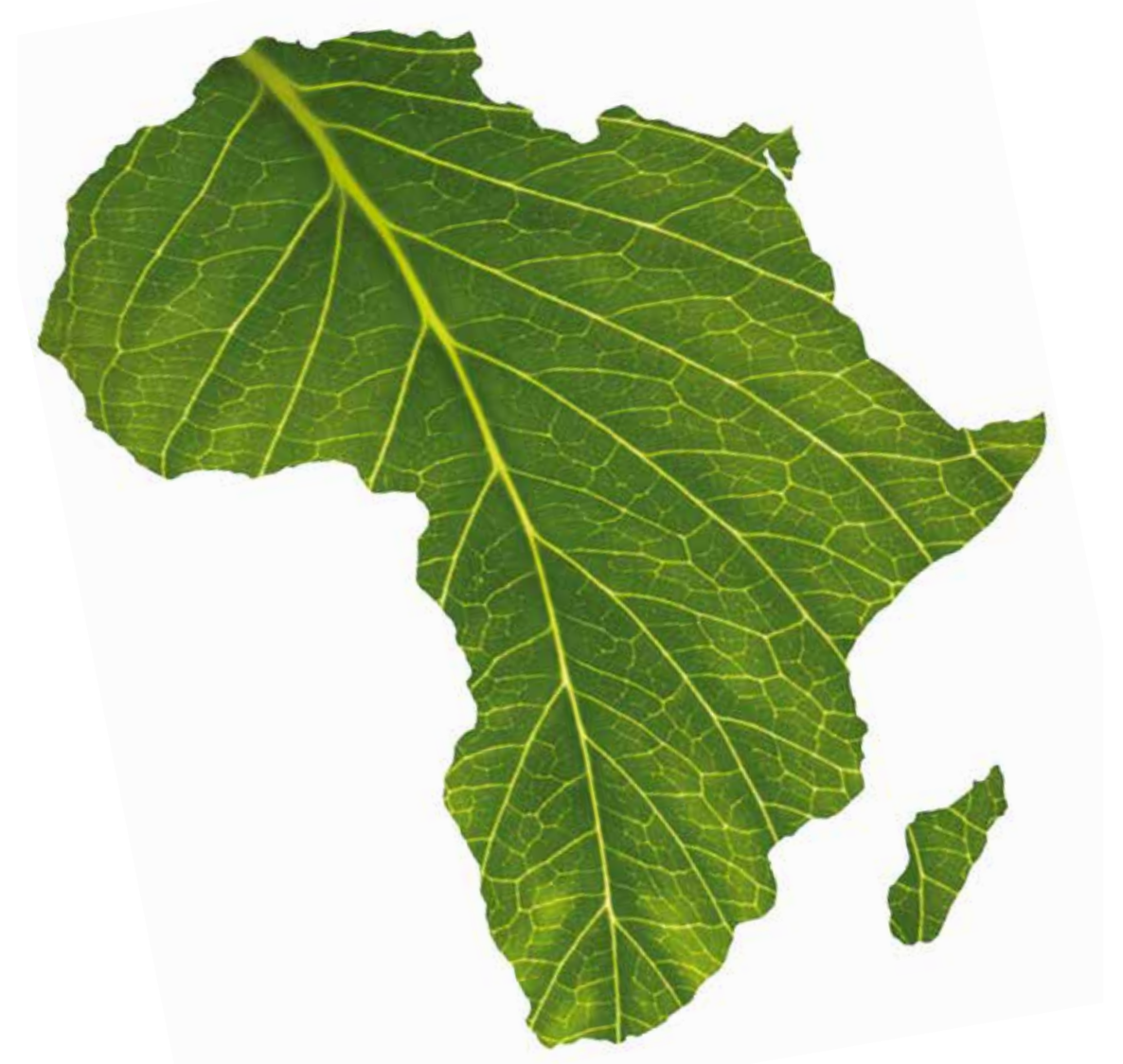
NOUVEAU LEADER AFRICAIN DE LA PRODUCTION DU COTON

Il se passe des choses dans le secteur africain du coton. Le Bénin a brûlé la politesse au Burkina Faso et au Mali. En effet, selon des sources fiables, la production de l'ex-Dahomey devrait dépasser les 700 000 tonnes, le hissant pour la première fois en tête des pays africains producteurs de la précieuse graine. Cette forte croissance est le résultat d'un accompagnement technique et financier bien ciblé. Lors de la campagne précédente (2017-



2018), ce sont 92 milliards FCFA qui ont été distribués aux producteurs du coton, montant ne tenant pas compte du remboursement des coûts des engrais. Quant aux transporteurs du coton, ils ont touché pas moins de 44 milliards FCFA. En tout, l'accroissement de production de la filière coton impacte 4 millions de personnes au Bénin.

Ancrés en Afrique, pour nourrir la planète



OCP contribue à nourrir la planète en fournissant les nutriments essentiels à la fertilisation des sols et à la croissance des plantes. Avec près d'un siècle d'expertise et un leadership mondial sur le marché du phosphate, le Groupe offre un large portefeuille d'engrais adaptés pour améliorer les sols, augmenter la productivité agricole, promouvoir une agriculture durable et permettre aux agriculteurs à travers le monde de devenir plus productifs et plus prospères.

Engagés pour le développement durable des filières agricoles du continent, nous facilitons l'accès des agriculteurs africains à des engrais abordables et appropriés, et à nos autres produits et services nécessaires pour nourrir les populations d'Afrique et du monde.

Basé au Maroc, OCP est fier d'être profondément ancré en Afrique tout en servant ses clients sur les 5 continents.



www.ocpgroup.ma

À LA DÉCOUVERTE DU BÉNIN PROFOND



JOSÉ PLIYA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES PATRIMOINES ET DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME.

Pays de culture, le Bénin et ses vestiges historiques, ne sont pas connus des tours opérateurs. Le potentiel du pays est resté inexploité. La création de l'Agence nationale de promotion des patrimoines et de développement du Tourisme au lendemain de l'arrivée du président Patrice Talon au Pouvoir devrait changer la

donne. Cela, même si José Pliya, Directeur Général de l'Agence, s'empresse de le dire: «Nous ne sommes pas pour le tourisme de masse. Notre objectif est de faire de ce secteur transversal un levier du développement et de l'emploi». La première étape de cette mise en valeur passe par un état des lieux. L'Agence du Tourisme a passé en revue le potentiel du pays en matière de



José Pliya: «Nous ne sommes pas pour le tourisme de masse. Notre objectif est de faire de ce secteur transversal un levier du développement et de l'emploi». La première étape de cette mise en valeur passe par un état des lieux du potentiel du pays en matière de balnéaire, de safari, de vestiges historiques et culturels.



Les masques Egungun

balnéaire, de safari, de vestiges historiques et culturels. Tout un patrimoine qui, conjugué aux atouts du Bénin, pays qui connaît des alternances démocratiques régulières et une relative sécurité, devrait positionner la destination dans l'agenda de l'industrie des voyages. Là aussi, il est question de faciliter les procédures. L'instauration du e-visa et la réduction des check points sur les routes et les aéroports participent de cette volonté de rendre le pays attractif. Concernant le safari, le Bénin connaît un nouveau départ avec la reprise en gestion

du parc national de Pendjari par l'ONG sud-africaine APN. Grâce à ce partenariat, la faune de la région, située à 10 heures de route de Cotonou, est désormais protégée. Les touristes viennent du monde entier à la rencontre d'une réserve de 2000 éléphants, de buffles, de lions et de léopards. L'une des dernières réserves de l'Afrique reprend ainsi vie grâce au tourisme de safari réputé élitiste. Si la faune attire beaucoup de monde, le Bénin reste avant tout une terre de culture et d'histoire. De la fête de la Gani et ses parades de chevaux qui rassemble tous les

mois de novembre, beaucoup de monde dans la ville du Niki, capitale d'un empire à cheval entre le Bénin, le Nigeria et le Ghana, aux palais des rois d'Abomey, célèbres pour leurs trois rois et sa reine, qui ont régné pendant trois siècles et ont fondé le corps des Amazones, le Bénin est un livre ouvert. L'histoire de l'Afrique y est gravée en plusieurs endroits comme à Ganvier, cité lacustre, née de la résistance des peuplades aux razzias d'Abomey. L'histoire de l'esclavage y a laissé des traces indélébiles. Ainsi de la ville de Porto Novo et de son

architecture importée du Brésil par d'anciens esclaves qui y sont revenus et de Ouida, naguère port de départ des négriers pour des voyages sans retour. Peu connu du grand public, l'axe Abomey-Ouida, attraction des touristes noirs américains et antillais, passe par Alada, Ville du père de Toussaint Louverture. La reconstruction d'une caravelle en cours devrait donner aux visiteurs l'impression parfaite d'un voyage dans le temps. Autre axe essentiel aux yeux de José Pliya, la religion et les aspects culturels et artistiques rattachés aux cultes de l'Afrique profonde si vivants en ces lieux. «Nous sommes entrain de réhabiliter la route des couvents», explique M. Pliya persuadé que la culture est le meilleur argument de vente d'une destination touristique. Ce tropisme culturel affiché ne fait pas oublier le balnéaire, domaine où le Bénin compte bien des atouts. A commencer par un littoral de 120 km s'étendant entre le Togo et le Nigéria et ces nombreux endroits propices à l'investissement à l'instar du point

de rencontre entre l'Océan et le fleuve Oméa. Des groupes de renom comme Club Med y projettent de construire des réceptifs de qualité. Pour encourager l'investissement privé, l'Etat y a aménagé une digue de 4 Km pour un investissement de 100 millions de dollars. L'endroit bénéficiera d'un parcours de golf de 18 trous et d'un accès direct à l'aéroport. Tout comme le Ghana qui accueille 60 000 afro-américains par an, le Bénin veut prendre sa place dans le tourisme mémoriel. L'idée c'est de créer un circuit mémoriel sur la route de l'esclavage (environ 150 km) qui ciblerait un public allant de l'Afrique aux Amériques et en Europe. En attendant, le Bénin touristique qui compte entre 1500 et 2000 lits envisage de procéder à son mapping en partenariat avec Atout France. La plupart de ces projets évoqués par M. Pliya sont presque achevés. Le Bénin offre aux visiteurs l'occasion de lire un livre ouvert sur la splendeur passée d'une Afrique précoloniale encore méconnue et peu présente dans l'histoire officielle. ■



De la fête de la Gani et ses parades de chevaux qui rassemble tous les mois de novembre, beaucoup de monde dans la ville du Niki aux palais des rois d'Abomey, célèbres pour ses trois rois et sa reine, qui ont régné pendant trois siècles et qui ont fondé le corps des Amazones, le Bénin est un livre ouvert.



Des éléphants du Parc National de la Pendjari



AVENI-RE : FIDÈLE A SA VISION

Créée le 24 octobre 2004, AVENI-RE, première compagnie privée de réassurance dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance) s'est assigné la mission de contribuer à l'essor des marchés d'assurances en Afrique et dans la zone CIMA en particulier. Depuis plus d'une décennie, elle continue d'accomplir cette mission au travers des actes tels :

- Une participation active et divers appuis aux différentes organisations régionales, sous régionales et régionales (ASA-CI, FANAF, OAA) et aux rendez-vous internationaux (General Arab Insurance Federation, Rendez-vous de Monte Carlo ou de Casablanca, etc.) ;
- Une assistance technique multiforme à travers les visites de risques, les cotations dans différents pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Sénégal, etc.) ;
- Une politique de renforcement des capacités des cadres techniques de la zone par des séminaires de formation et des stages de formation à la demande.

LES PERFORMANCES

D'un Capital social de 2 milliards FCFA à la création, AVENI-RE dispose en 2018 d'un capital de 16 milliards FCFA, soit

une augmentation de 14 milliards FCFA en douze (12) ans. Le chiffre d'affaires est passé de 2,6 milliards FCFA en 2005 à 16,4 milliards FCFA en 2017.

L'exploitation de la société a toujours été bénéficiaire depuis sa création, atteignant en 2017 un résultat net de 1,55 milliard FCFA. Cela qui fait un taux de rentabilité moyen du capital de 12% et permet à la compagnie de distribuer des dividendes aux actionnaires à chaque exercice.

Au 31 décembre 2017, les fonds propres de la société s'élèvent 17,9 milliards FCFA, en constante croissance depuis plus d'une décennie.

LES PERSPECTIVES

Au regard des résultats réalisés et de ses potentialités, AVENI-RE entend poursuivre sa dynamique de croissance. Des challenges majeurs se présentent à elle à court, moyen et long termes, à savoir :

- Boucler la dernière phase d'augmentation de son capital social permettant de passer la barre de 22 milliards FCFA;
- mettre en œuvre son plan stratégique 2019-2021;
- Entamer les travaux de construction de son siège social;
- ouvrir des bureaux régionaux dans des pays hors CIMA, etc.



SIÈGE SOCIAL : ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

3ème étage Imm. CRRAE UEMOA, Plateau
Tél : (+225) 20 21 90 15 - Fax : (+225) 20 21 90 20

BUREAU TUNIS, TUNISIE

Immeuble HAYETT Angle Rue du Lac Lochness et Rue
Tél : (+216) 71 965 477 - Fax : (+216) 71 965 477

Du social sous l'ère Talon, une affaire de méthode



Patrice Talon au milieu des Rois et Têtes couronnées du Bénin

L'une des critiques qui reviennent souvent au sujet de la gouvernance du président béninois Patrice Talon, c'est qu'il ne fait pas du social. Ayant succédé à un homme hyperactif sur tous les fronts et qui appréciait aller au contact des populations, la discrétion de Patrice Talon ne joue pas en sa faveur sur le terrain social. Pourtant, avec méthodes et précision, le gouvernement du «Nouveau Départ» pose les jalons d'une amélioration durable des conditions de vie des Béninois. En effet, lorsqu'il publie son programme d'action en décembre 2016, huit mois après son arrivée au pouvoir, un des trois grands axes de son ambition est d'"améliorer les conditions de vie des populations" béninoises. C'est le pilier 3 du

programme d'action du gouvernement qui vise le renforcement des services sociaux de base et la protection sociale. Il mise également sur le développement équilibré de l'ensemble du territoire national. Trois ans après le début de la mise en oeuvre du PAG, du chemin a été parcouru dans plusieurs secteurs : du programme de micro crédit aux plus pauvres aux réformes dans le système de santé, en passant par la lutte contre les faux médicaments et le projet d'Assurance pour le renforcement du capital humain (Arch).

Du microcrédit à la finance digitale

En matière sociale, Patrice Talon a hérité de quelques initiatives qui ont déjà fait leur preuve. Mais celui qui a été toute sa vie homme d'affaires sait faire les

choses à sa façon. A son arrivée au pouvoir, le gouvernement a d'abord suspendu l'octroi des microcrédits aux femmes, au grand dam des bénéficiaires. Pour le gouvernement, il était nécessaire de faire une pause et d'auditer le système. Un audit qui a d'ailleurs révélé des malversations et "un taux d'impayés anormalement élevé", selon le gouvernement. Il faudra attendre juin 2017 pour que le gouvernement relance le programme. Désormais désigné comme Micro-Crédit aux Plus Pauvres Nouvelle Génération, le système s'est enrichi de nouvelles méthodes. Ainsi, les femmes sont encouragées à se mettre en groupe pour obtenir des prêts, ce qui augmente non seulement leurs chances de remboursement mais aussi l'impact sur un plus grand nombre de personnes. Moins de deux ans après le lancement du programme de Micro-Crédit aux Plus Pauvres Nouvelle Génération, les résultats sont palpables.

Depuis janvier 2019, les bénéficiaires du microcrédit peuvent obtenir un crédit depuis leur téléphone mobile. Il faut dire que le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Bénin avoisine les 90% et les solutions de paiement mobile développées notamment par les opérateurs de téléphonie ont la cote. Lancé en début d'année, le micro-crédit mobile est venu compléter ce qui existe et fonctionne bien déjà. Cette nouvelle offre a de nombreux avantages comme

l'explique la directrice du Fonds national de microfinance. "Le microcrédit mobile (MCM) fait intervenir la monnaie électronique. Nous travaillons avec les systèmes financiers décentralisés. Ce sont nos partenaires stratégiques. Nous travaillerons avec de nouveaux agents appelés des agents marchands. Pour bénéficier du MCM, il faut se faire enrôler. Il y aura un enrôlement qui sera fait par l'agent marchand. Il se présente avec son terminal de Paiement électronique (TPE). Il vous demande des renseignements qu'il inscrit. Quand vous vous faites enrôler, le SFD reçoit les informations et étudie le dossier. Le SFD demande donc la mise à disposition du crédit", détaille Denise Atihounkpè. Il faut préciser que le Micro Crédit Mobile est un crédit à caution solidaire. Donc toute demande de micro-crédit se fait par groupe solidaire de 3 à 25 personnes. La première demande est plafonnée à 50.000 FCFA pour un taux d'intérêt de 8,5 % sur 6 mois. Et, lorsque le bénéficiaire rembourse son premier crédit, il peut solliciter un montant plus important et plafonné à cent mille (100.000) FCFA. Le micro crédit mobile fait désormais son chemin pour le bonheur des bénéficiaires. La méthode a été expérimentée en phase pilote durant 5 mois avec près de 3 000 bénéficiaires qui présentent un rare et étonnant taux de remboursement de 100%.



Depuis janvier 2019, les bénéficiaires du microcrédit peuvent obtenir un crédit depuis leur téléphone mobile. Il faut dire que le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Bénin avoisine les 90% et les solutions de paiement mobile développées notamment par les opérateurs de téléphonie ont la cote.

L'Arch, le projet phare de Patrice Talon pour améliorer les conditions de vie des populations.

A côté du Micro crédit mobile qui, s'il est bien déployé, est porteur de révolution en matière de développement social, il y a le projet d'Assurance pour le renforcement du capital humain (Arch). Ce dispositif se met peu à peu en place. Avant l'arrivée de Patrice Talon au pouvoir en 2016 et l'annonce du programme Arch, les Béninois avaient déjà pris leurs marques avec un autre programme de protection sociale: le Régime d'assurance maladie universelle (Ramu) suspendu depuis l'alternance. En effet, en août 2016, à la faveur d'une rencontre avec les secrétaires généraux des centrales et confédérations syndicales, le président nouvellement élu a fait savoir que la loi portant Régime d'Assurance maladie universelle (Ramu) allait être rapidement abrogée. Raison évoquée : «le RAMU dans sa forme actuelle porte les germes de l'échec». Le Ramu devrait être remplacé par un programme «plus réaliste et plus consistant», selon le président de la République.

Dotée d'une enveloppe financière d'environ 336 milliards et demi de francs sur le quinquennat 2017-2021, l'Arch vise à accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi que de permettre aux béninois d'accéder aux opportunités économiques de façon durable et équitable. Il comprend l'assurance maladie, la formation, le crédit, la retraite et divers filets sociaux pour quatre millions (4.000.000) de Béninois, soit plus du tiers de la population. L'Etat entend, à travers ce projet, assurer la prise en charge totale de l'assurance maladie des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et la prise en charge partielle des pauvres non extrêmes. Le projet est toujours dans sa phase préparatoire et l'année 2019 devrait voir le démarrage de sa phase pilote. Cette dernière prendra en compte le volet assurance maladie dans sept communes avant

d'être généralisée en fin d'année. Si la reprise du micro crédit nouvelle génération et l'Arch marquent à eux deux le volet social du programme gouvernemental, plusieurs projets sont aussi mis en oeuvre dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et faciliter leur inclusion financière et économique. Ainsi, dans les universités publiques, les allocations aux étudiants ne sont plus payées en liquide. Avec la bancarisation, viennent de nombreux avantages: non seulement les étudiants ont droit à leurs allocations en temps réel, soutenus par la garantie apportée par les institutions bancaires, mais aussi, la dématérialisation a révélé un système de fraudes dont la correction a fait faire des économies aux caisses de l'Etat. L'amélioration des conditions de vie des populations passe aussi par l'assainissement du cadre de vie et la préservation de l'environnement. Cela, non seulement le gouvernement l'a compris mais le chef de l'Etat y tient particulièrement. C'est pour cela qu'il a confié son ministère du Cadre de vie à un de ses plus fidèles : José Didier Tonato. Après l'opération de libération des espaces publics qui a fait couler beaucoup d'encre, le lancement, fin 2018, du projet "Asphaltage", un projet phare du gouvernement, semble faire le consensus. Le programme commence à redessiner le visage de Cotonou et des grandes villes du Bénin. Et le gouvernement ne manque pas de rappeler les milliers d'emplois directs et indirects que ce vaste projet génère. En matière d'amélioration des conditions de vie de la population, la lutte contre les faux médicaments a longtemps occupé le gouvernement et son chef en particulier. En 2019, si le pays a fait un grand pas en la matière, ce n'est pas sans la détermination du président qui n'a pas hésité à hypothéquer quelques soutiens politique dans la bataille. Il faut dire que l'un des députés qui l'avait soutenu en 2016 est présumé être le "roi du faux médicament" au Bénin. Début 2017, c'est à travers l'opération PANGEA IX, initiée par l'Organisation

Doté d'une enveloppe financière d'environ 336 milliards et demi de francs sur le quinquennat 2017-2021, l'Arch vise à accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi que de permettre aux béninois d'accéder aux opportunités économiques de façon durable et équitable.



Patrice Talon félicite les écuries du Bénin après leur qualification pour la CAN 2019

internationale de la police criminelle (OIPC-Interpol) pour lutter contre la criminalité pharmaceutique, que le pays a démantelé plusieurs marchés illicites de médicaments. Plus de 100 tonnes de médicaments ont été saisies et le secteur pharmaceutique a été complètement réformé. Au delà du secteur pharmaceutique, c'est tout le système de Santé qui a été touché par des réformes gouvernementales. Désormais, les médecins ne peuvent plus exercer à la fois dans le public et dans le privé. Ils doivent choisir. L'objectif de cette nouvelle disposition est d'obliger les médecins du public à se consacrer à leur engagement dans les hôpitaux. "Les médecins du secteur public, Agents permanents de l'Etat ou Agents contractuels, qui avaient la possibilité d'aller exercer ponctuellement et de manière marginale dans le secteur privé, avaient délaissé complètement leur sacerdoce, consacrant plus de temps aux soins qu'ils donnaient dans le secteur privé parce que cela leur apporte une rémunération complémentaire", avait dénoncé le

président de la République.

Mais le gouvernement de Patrice Talon ne peut pas échapper aux critiques relatives à certaines de ses réformes sociales. Les nouvelles réglementations en vigueur en matière de droit du travail sont les dispositions les plus polémiques. En vigueur depuis quelques mois, la loi sur l'embauche et celle sur les collaborateurs extérieurs favorisent une telle flexibilité du marché du travail qui frise avec la légalisation de la précarité. La loi sur l'embauche autorise par exemple un employeur à renouveler indéfiniment les contrats à durée déterminée. Patrice Talon reconnaît que ces mesures sont difficiles mais nécessaires. "Ces mesures difficiles sur le plan social sont indispensables pour l'investissement privé", s'est défendu Patrice Talon début novembre 2018 à Berlin à l'occasion du sommet du partenariat G20-Afrique. Et malgré les critiques, le gouvernement revendiquait déjà, fin 2018, avoir créé plus de 200.000 emplois. ■

Dotée d'une enveloppe financière d'environ 336 milliards et demi de francs sur le quinquennat 2017-2021, l'Arch comprend l'assurance maladie, la formation, le crédit, la retraite et divers filets sociaux pour quatre millions (4.000.000) de Béninois, soit plus du tiers de la population.

Au cœur de la Loterie Nationale du Bénin



Un éclaireur aidant les élèves à traverser la voie

«Les lots aux gagnants, les bénéfices à toute la Nation». Cette devise résume, à elle seule, la mission de la Loterie Nationale du Bénin. Créée par l'ordonnance N 6/PR/MF AE en date du 23 mars 1967, la Loterie Nationale du Bénin est une société de l'Etat béninois dotée d'autonomie financière. Elle a pour mission de mobiliser l'épargne nationale, à travers l'exploitation des jeux de hasard, pour le financement des investissements à caractère social, culturel et sportif. Il s'agit d'un outil de développement qui, au-delà de ce qu'il fait des heureux gagnants, contribue par ses diverses réalisations au bien-être de la communauté. Depuis sa création, la LNB ne cesse de voler au secours des populations défavorisées, de

contribuer au rayonnement de la culture et du sport national. L'actuel comité de direction, avec le soutien du conseil d'administration, a entrepris de profondes réformes au sein de l'entreprise afin de la placer au cœur des innovations qui boostent ses performances commerciales pour, in fine, la mettre davantage au service de la communauté, mieux qu'auparavant. Ces réformes, qui vont du renforcement des capacités du personnel et des acteurs de la chaîne de distribution en passant par l'élargissement du portefeuille produits au développement de son réseau de vente, ont payé parce qu'elles ont permis à l'entreprise de faire des bonds qualitatifs et quantitatifs comme en témoigne son chiffre d'affaires et sa contribution au



La Loterie Nationale du Bénin a pour mission de mobiliser l'épargne nationale, à travers l'exploitation des jeux de hasard, pour le financement des investissements à caractère social, culturel et sportif.



Don aux sinistrés de Coby suite au drame survenu à Datori faisant plusieurs morts et blessés

budget national qui ne cessent de croître. Tout ceci déteint positivement sur la qualité de sa mission citoyenne. C'est ainsi que pour le compte de l'année 2017, le soutien apporté par la LNB au Fonds National pour le Développement des Activités de Jeunesse, Sports et (FNDAJSL) a été porté de quinze millions à Vingt-cinq millions. De même, le soutien à l'Institut national de mathématiques et sciences physiques pour le concours national de Mathématiques et de sciences physiques a été porté de six millions à dix millions. Sur le front social, plusieurs actions ont été menées en direction des populations béninoises. A titre illustratif, on peut citer la présence de la LNB aux côtés des parents et enfants des victimes du drame survenu à Tori Avamè, une localité située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Cotonou dans la Commune de Tori-Bossito. A la suite de cet événement malheureux, la LNB a offert des kits scolaires aux élèves,

distribué des vivres et financé la construction et l'équipement d'une unité de transformation de manioc dans la localité, en vue du renforcement du tissu économique local. De même, l'arrondissement de Mèdédjonou, dans la commune d'Adjara, à l'est de Cotonou, a bénéficié d'un soutien pour l'équipement d'une bibliothèque publique et la construction d'un centre des arts et métiers financé par la LNB et ses pairs des pays du Conseil de l'Entente. Récemment, la Loterie Nationale du Bénin a répondu à l'appel à la solidarité nationale du Préfet du département de l'Atacora,

suite au drame survenu dans l'arrondissement de Datori, qui a causé plusieurs morts. Elle a offert aux sinistrés des denrées alimentaires et des matériaux de construction pour le relogement des personnes sinistrées. D'autres chantiers sont ouverts et les efforts se poursuivent pour l'épanouissement et l'amélioration des conditions de vie des populations. La Loterie Nationale du Bénin et tout son personnel s'épanouissent, jour après jour, au cœur de la solidarité nationale et entendent y contribuer sans relâche. ■



Un agent de la LNB réconfortant un enfant sinistré



LE MYTHE DE L'ETAT FORT

L'Afrique est en reconstruction. Après les années 80 et 90 marquées par l'application brutale des mesures d'ajustement structurels et, pour les francophones, le basculement dans le multipartisme suite à l'appel de la Baule, beaucoup d'Etats sont aujourd'hui face à la quadrature du cercle: morcellement du champ politique, budget de fonctionnement de l'Etat en croissance exponentielle, service de la dette en augmentation rapide et taux de chômage élevé. Les alternances de l'année 2000 ont positionné le Bénin et le Sénégal, deux modèles démocratiques qui ont régulièrement changé le sommet de l'Etat par les urnes, en poste avancé de laboratoire politique pour l'Afrique. Mais ces deux pays précurseurs de l'alternance démocratique en Afrique de l'Ouest n'ont jamais - et c'est leur paradoxe - réussi des prouesses économiques fortes. En accédant au pouvoir en 2016, l'homme d'affaires Patrice Talon a abordé la question en PDG, là où le vieux Abdoulaye Wade, aguerri au combat démocratique, est entré au palais de la république en légalisant des centaines de partis politiques. Aujourd'hui, le successeur du Pape du Sopi a estimé indispensable un parrainage citoyen (65 000 signatures) nécessaire pour postuler à la présidence. A trois heures de vol de Dakar, Patrice Talon impose des barrières financières et fiscales pour restructurer un champ politique exponentiel. Les deux

laboratoires démocratiques ouest-africains, partis tous deux des mêmes constats (inflation de partis politiques) sur des chemins différents (barrière politique chez l'un, financière chez l'autre) sont parvenus presque au même résultat: contestation de l'opposition face à des pouvoirs jouissant

et toujours un risque d'image à engager des réformes politiques. La rationalisation du champ politique béninois, conduite au pas de charge, est somme toute cohérente avec la politique d'ensemble d'un président réformateur qui a eu à prendre des mesures fortes. En clair, cette batterie de réformes



Patrice Talon et Macky Sall

de la majorité requise et, donc, pouvant faire passer des lois. Le plus simple pour Patrice Talon du Bénin ou Macky Sall du Sénégal n'aurait-il pas été finalement de faire perdurer le consensus mou et même de rajouter de nouveaux partis à ceux déjà existants, histoire de se faire des alliés? Dans ces calculs politiques, c'est clair, la croissance économique peut aller se rhabiller, n'étant pas prioritaire. Il

politiques, économiques et sociales consolide l'Etat et lui redonne le sceau et la capacité d'initier le développement. Reste à savoir, en méditant sur le cas de la Chine ou du Singapour, si la cohabitation entre l'Etat fort et l'homme fort ou encore, pour aller à l'encontre d'Obama, entre des hommes forts et des institutions fortes, est attentatoire à la démocratie (peut être) et au développement (pas si sûr). ■

GROUPE CORIS



Une équipe d'experts au service
du développement des économies africaines



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Mali



Niger



Sénégal



Togo

www.coris-holding.com





Nous ne faisons
pas des **jeux**,
nous faisons des
GAGNANTS

